

2944 II.

Theol. Reformath. 637.

494

CATECHISME

GENERAL

DE LA

REFORMATION

DE LA

RELIGION.

Presché dans Metz,

Par PAVL FERRY Ministre de
la Parole de Dieu.



A SEDAN,
PAR FRANCOIS CHAYER,
proche la Maison de Ville.

M. DC. LIV.

GALLIENI

GENEVA

DE LA

REFORMATION

DE LA

RELIGION

PAR PAV. PIERRE MIGNON DE
MONTORIE DE QUINCY

Sächsische
Landesbibliothek
Dresden

70

71



L'IMPRIMEUR
au Lecteur.

L'Eglise, à laquelle ce Discours
a esté fait, me l'ayant enuoyé
pour l'Imprimer: Le Lecteur sera,
s'il luy plaist, aduerty, que la coustu-
me y est d'ancienneté, que le Di-
manche deuant la Cene, au lieu de
la Section, qui seroit à exposer, du
Catechisme ordinaire; le Pasteur,
auquel il eschet, en fait vn qu'il
compose luy-mesme de toutes ou des
plus importantes matieres qu'il
choisit de la Religion Chrestienne,
lequel pour cette raison est commu-
nement appellé, Catechisme Ge-
neral, l'Authour, qui estoit en or-


dre de ce faire le Dimanche dix-
septiesme iour de May, Mil six
cens cinquante quatre, prit le sujet
qui est traité en cette Action, en la-
quelle il a estendu icy quelques pas-
sages qu'il n'auoit fait que coter, &
en a adiousté quelques autres pour
les esclaircissements, que le temps ne
luy auoit pas permis de faire en par-
lant.



CATECHISME

GENERAL.

De la Reformation de la Religion.

 A raison & le discours concilient & mettent les hommes ensemble: & la participation de mesmes biens les y entretient & les y fait demeurer. Car rien ne les separe, ou ne les tient separez, que les diuerses opinions, & les langages differens, & les interests particuliers; puis que c'est de là que sont venus la separation des familles, la diuersité des peuples, les procez & les guerres: De forte que tant qu'il y a quelque chose de commun, on en peut faire une societé entre plusieurs, comme celle des amis, qui ont toutes choses communes. Et certes la nature en a fait plusieurs pour le deuoir estre à tous, & ne pouuoir estre ysurpees, ny affectees par personne; l'air,

A

le feu, l'eau, les chemins publics, dont chacun peut iouir, & qu'il doit laisser à d'autres avec luy. D'où viennent ces loix naturelles, de n'empescher pas l'eau courante; de laisser allumer la lampe d'autruy à la sienne; de n'offusquer ni bouscher la veuë à son voisin; de n'embarrasser le chemin public; de le monstrier à vn passant egaré, & de donner vn bon & fidele conseil à ce luy qui nous le demande: car ces choses sont vtilles à ceux qui les reçoient, & il ne nuit à personne de les auoir donnees. Aussi sont-elles du Droit de la Nature, & de celuy des Gents, & sont les biens de la societé humaine, aussi bien que les Places publiques, & les Fontaines, & les Loix, & les Temples, & la Religion.

Or la Religion estant de toutes les societez la plus necessaire & la plus noble, laquelle assemble les hommes par les meilleurs raisonnemens, & par les plus excellens discours, toutes les choses, qui en sont doient estre communes entre tous ceux qui la professent; comme Dieu mercy, elles sont entre nous. Car nous n'en auons tous qu'vn mesme sentiment, vne mesme lumiere & vn mesme iour, qui est celuy

d'une mesme verité : vne mesme eau & vn mesme pain, asçavoir vn mesme Baptesme & vne mesme Cene ; vn mesme Temple, & vn mesme lieu d'assemblees : vn mesme chemin, qui est la profession que nous en faisons, & que nous montrons volontiers aux autres, afin qu'ils ne s'en esgarrent, & où nous souhaitons de pouuoir ramener tous les desuoyez.

Et comme la Religion est, de la façon que i'ay dit, celle de toutes les choses qui vnit & separe le plus, & que les diuerfes opinions qu'on en a, sont causes de la plus part des guerres & des autres malheurs du monde Chrestien, comme il est apparu de nostre temps & de celui de nos Peres; ny il ny a rien de si desirable, finon que tout le monde fust d'une mesme Religion, ny ne doit y auoir eu rien de si necessaire que la cause de la diuiser, quand il en faut venir à quelque separation. Et en effect il n'y a personne qui ne deplore celle qui y est arriuee, & qui n'en blasme les autheurs; encor qu'on ne demeure pas d'accord de ceux qui le sont. Voila pourquoy nous auons estimé que ce ne seroit pas vne matiere mal propre à estre traittee en ceste action extra-

ordinaire, asçavoir des choses que nous auons communes entre nous, & des raisons que nos Ancestres ont euës de se separer de la Religion receuë de leur temps par le monde, & que nous auons de nous en tenir encor separez. Qui est aussi dequoy nous auons formé les Demandes que nous allons faire à ces Enfans, & les Responses que nous en deuons attendre; lesquelles nous considererons ensemble briefuement & familierement avec l'assistance de Dieu.

DEMANDE PREMIERE.

Qu'est-ce que la Religion?

RESPONSE.

C'est un service sacré, estably pour reünir l'homme avec Dieu, & pour le conseruer en sa grace par le moyen qu'il en a ordonné, afin que l'homme soit bien heureux apres la mort.

DEMANDE II.

Pourquoy faut-il reünir l'homme avec Dieu?

5
R E S P O N S E.

*Pour ce que le peché l'en a separé,
& rendu miserable en la vie & en
la mort, comme il est de soy-mesme
& le seroit eternellement, s'il n'estoit
remis & cōservé en la grace de Dieu,
comme il est par le moyen de la Re-
ligion.*

Vn sage Ancien a dit avec beaucoup de
raison, que nul n'est né pour soy seulement;
mais que le pays en pretend vne partie, vne
autre nos pere & mere, vne autre nos amis,
& que la moindre nous demeure. C'est
pourquoy il ne faut pas que personne face
tort à vn autre; mais que chacun vse des
choses communes, comme estans à d'autres
aussi bien qu'à luy, & des priuees comme
des siennes, se souuenât qu'il n'y en a point
naturellement de priuees: mais qu'elles le
sont deuenuës, ou par ancienne occupation
de biens vacquans, ou par vsurpation de
quelque conquerant, ou par loy & paction,
& commerce, & que la necessité les peut
faire redeuenir communes.

A iij

Mais ce sage-là, tout sage qu'il fust, s'est bien mespris, en faisant le partage de la vie humaine, d'auoir oublié Dieu, qui aussi en pretend sa part, & à qui sans doute elle est mieux deuë, qu'à ces autres compartageans les leurs: puis qu'il en est l'autheur & qu'il en doit estre la fin, & par consequent la peut d'un bout à l'autre, iustement pretendre estre sienne. Car il a fait toutes choses pour soy-mesme: Et comme elles sont toutes de luy & par luy, aussi sont elles toutes pour luy. Pour cela aussi fit-il l'homme à son Image. Car comme quand on eust dit à Iesus Christ, que l'image de la monnoye estoit de Cesar, il cōmanda de la luy rendre & luy en payer le tribut, disant, *Rendez à Cesar ce qui est à Cesar*: ainsi l'homme se doit tout entier à Dieu, puis qu'il est à luy, & qu'il en porte l'image: Et pourtant adjouste Iesus Christ, *& à Dieu ce qui est à Dieu.*

Rom.
xi. 36.

Math.
22. 21.

C'est donc vn deuoir, vne chose deuë, que l'homme face hōneur & seruice à Dieu. Aussi la Religion est mise entre les parties & les actes de la iustice. Et à la verité, puis que son action est de rendre à chacun ce qui est à luy, c'est bien chose iuste que l'homme rende aussi à Dieu ce qui luy appartient;

car l'honneur luy est deu à cause de son ex- 1
cellence infinie, & qu'il n'est pas ignorant
des choses qui se font au monde, ni sans de-
sir d'estre honoré. Il luy est deu aussi à cau- 2
se de son antiquité; car nous respectons na-
turellement les choses anciennes, comme
approchans de l'Eternité, & Dieu n'a jamais
eu de commencement. Il luy est deu aussi, 3
parce qu'il est luy mesme l'origine & le
commencement de toutes choses: car c'est
lui qui les a faites. Nous lui en devons aussi,
par ce qu'il est nostre Createur; que c'est lui 4
qui nous conserue; duquel nous auons re-
ceu tout le bien dont nous iouïssons, & ce-
lui duquel nous auons iouy, & duquel nous
en esperons encor des autres plus grands a-
pres la mort. C'est donc la premiere fin de
la Religion de rendre à Dieu l'honneur qui
lui est deu par tant de raisons: aussi l'a l'en-
fant appellé *un seruice*.

La seconde fin de la Religion est *pour*
reunir l'homme avec Dieu. Pour la bien en-
tendre il faut presupposer ce que vous sçavez
estre vrai, que le souuerain bien de l'homme
est d'estre vni avec Dieu. Car la nature, qui
lui a donné tant de desirs, lui fait bien co-
gnoistre qu'il a besoing de beaucoup de

A iiij

choses pour estre heureux; & qu'il ne le peut
estre pendant tout le temps qu'il luy en re-
ste quelcune à desirer. Comme ainsi soit
 donc que les choses ne luy viennent jamais
 avec vne si grande affluence, que tous les
 desirs en soient satisfaits, encor qu'ils en
 soient par fois abbatus; & que toutes les
choses créées ont ceste imperfection inse-
 * parable, de laisser bien tost ceux qui en iouis-
sent; & qu'vne si grande varieté de senti-
 mens ne peut produire vne felicité vnifor-
 me & egale, comme doit estre le souverain
 Dieu. Bien: Il est aisé de recognoistre, que Dieu
seul peut combler les desirs sans les accabler,
les rassasier sans les degouster, & remplissant
 le cœur par tout, y mettre vn contentement
 vniuersel qui ne soit suiet à aucune va-
 riation.

Vne autre fin de la Religion est aussi de
conseruer l'homme en la grace de Dieu; car
ce n'est pas assez de l'y mettre: il l'y faut te-
 nir; par ce que s'il en sort, c'est comme s'il
n'y auoit pas esté, & pis encore. Or il est su-
 jet à en sortir, quand il peche: car le peché
 irrite Dieu, & le separe de l'homme. Mais
la Religion sert à le reünir avec lui. Car c'est
le moyen par lequel Dieu consent d'en estre

9
rapproché. Aussi elle s'appelle Religion, ^{Religi.}
parce qu'elle sert à relier l'homme avec ^{on sert}
Dieu, & tous les actes d'icelle en sont autant ^{à relier}
de liens. Elle sert aussi à l'y tenir: car elle ^{avec}
enseigne le moyen par lequel il y peut estre ^{Dieu.}
reestabli & maintenu, lequel on ne peut trou-
uer ailleurs.

Or nous parlons de réunir l'homme avec
Dieu, parce que le peché l'en a séparé. Et
que cela soit ainsi, il n'y aura pas lieu d'en
douter, si on considère l'homme; car il n'est ^{est}
pas croyable que Dieu l'eust fait son enne-
mi comme il est; veu que ses pensées & ses
affections mesmes sont contraires aux sien-
nes; & comme dit l'Escriture, tous les hom- ^{Col. 1.}
mes, auparavant que d'estre recõciliez avec ^{21.}
lui, en sont estrangez & sont ses ennemis en
leur entendement en mauvaises œuvres. Veu
donc que nul sage ne se fait d'ennemi de
gayeté de cœur: Que l'homme aussi, qui est
autrement si admirable, n'auroit pas esté fait
aussi meschant, qu'il est, par vn si bon & si
excellent Auteur qu'il a eu; il est aisé de
croire qu'il l'auoit fait bon, & l'auoit fait son
ami, & l'estoit aussi; ce que tesmoignoit aussi
son image qu'il y auoit mise; car personne
ne donne la sienne qu'à son ami, & chacun

aime son semblable. Il faut donc bien qu'il
 soit survenu quelque chose qui les ait estran-
 gés l'un de l'autre, & esloigné leurs affections:
 Et de fait l'Escriture dit que c'est le peché
 qui fait separation entre lui & nous. Ce qui
 parut aussi tost que le peché fut fait, car
 l'homme s'enfuit & se *cach*a de devant Dieu
 parmi les arbres du Jardin. Et de là sont ve-
 nus à l'homme tous les maux de ceste vie, &
 d'autres encor bien plus grâds apres la mort:
 puis que ce sont des maux eternels, & qu'il
 n'y en a point de si grand que d'estre separé
 pour jamais de Dieu, qui est le souuerain
 bien. A cause de quoi Dieu appella Adam,
 lui offrit de le remettre en sa grace, en lui
 promettant la semence de la femme qui deuoit
 briser la teste du serpent: & voulut estre serui,
 & que l'honneur, qui lui estoit desia deu pour
 tant de causes, lui fust encor rendu par ceste
 nouvelle obligation, & tost apres commen-
 cerent à se rendre publics les exercices de la
 Religion.

Le but donc de tout cela est, à l'homme
 en honorant Dieu, de pouuoir estre bien-
 heureux apres la mort. Car chacun naturel-
 lement desire de l'estre, & n'est pas en la puis-
 sance de l'homme de ne le pas desirer. C'est

ce qui a donné lieu à tant de sectes, c'est à dire, à tant d'elections & de choisis differens de moyens d'aller au souverain bien: Mais l'experience tesmoigne que nul n'y peut parvenir en ceste vie: Les plaintes, que les plus sçavans Philosophes ont faites, des caprices de la Fortune, ou des desreglemens de la Nature, ou de l'injustice du Monde, ou de la dureté du Destin, ou du desordre & du tumulte de leurs passions: les plus appriivoisées, & les plus dociles ayans fait de fois à autre des inuasions & des faillies, qui ont donné aux esprits plus temperez des accez de fièvre & des chaleurs estrangeres & excessives: Et tant d'autres choses dont nous auons tous les iours à nous plaindre; font bien sentir que nous ne pouuons estre heureux au monde. Neanmoins ce desir de l'estre, qui est si naturel, si necessaire, & si vniuersel, ne peut estre^{16.} vain, venant mesme d'un Auteur si sage, qui ne fait rien d'inutile, ni de superflu, ni sans but certain: il y a donc vn tel bonheur quelque part: & puis que ce n'est pas en ceste vie, il faut qu'il en soit dehors pour ceux qui en sont sortis. Et c'est ce qui en descouure encor plus l'importance: Car apres ceste vie, vne eternité bonne ou mauuaise accueille

notre bonheur n'est pas en ceste Vie.

les morts. Voila pourquoi il importe, auant que venir là, de mettre vn bon establissement aux moyens d'y obtenir ce souuerain bonheur que chacun desire, & que peu de gens ont trouué: ce qui se fait par la Religion.

DEMANDE III.

N'y a-il iamais eu qu'une Religion?

RESPONSE.

Il y en a quatre principales, a sçauoir celle des Payens, celle des Iuifs, celle des Turcs, & la Chrestienne.

DEMANDE IV.

Se peut-on sauuer en toutes ces Religions-là?

RESPONSE.

Non: parce qu'il n'y a iamais eu qu'une verité, ny par cōsequent qu'une vraye Religion, hors de laquelle tout le reste n'est que mensonge où il n'y a point de salut. Car encor que la Religion des anciens Iuifs ait autrefois esté instituée de Dieu, neãmoins,

avec ce qu'elle est maintenant toute corrompue, n'ayant esté établie que pour durer iusqu'à la venue de Christ, on n'en scauroit estre sans nier que Iesus soit le Christ, & renoncer à la grace de Dieu par luy.

C'est vne chose assez remarquable en l'histoire de la creation, que Dieu la commença par la Lumiere, qu'il separa d'avec les tenebres, & que Moysse adjouste que Dieu Gen. 8. vit que la lumiere estoit bonne; & que ce fut là ^{4.} le premier iour. Et qu'il en ait dit autant de chacun ouurage des iours suiuians; seulement qu'au second iour, auquel il separa les eaux ^{13.} d'avec les eaux, Moysse ne dit pas que Dieu ait veu que cela fust bon. Ce n'est pas pourtant que ceste production ne fust aussi bonne que les autres, & ne dirai pas comme les Iuifs, que Moysse s'en soit teu, pource qu'en ce iour là l'Enfer ait esté créé, & les Anges ayent peché, car l'Escriture n'en dit rien; ni comme des autres, par ce que l'œuure du second iour ne fust pas encor acheué, & ne l'ait esté qu'au troisieme, car il a eu ses bornes

comme les autres, & Dieu n'a pas besoing de rien remettre au lendemain; ni moins ce qu'à dit vn ancien, que Dieu ait voulu par là condamner le Mariage: car non seulement Dieu l'ordonna tost apres, mais l'approuua & le benit, ni ce que quelques Philosophes ont dit, que le nombre binaire est malheureux, par ce qu'il commence à s'eslogner de l'vnité, & signifie la matiere, qui plus elle s'esloigne de Dieu, plus rend elle les choses imparfaites; car cela deuroit estre encor plus dit des nombres & des iours suiuan.

*Sur Ag-
gee. i.* Mais ie dirai plustost ce qu'a dit S. Hierosme, que cela signifie que l'vnité est vne chose excellente: mais que la diuision & la multiplicité, qui s'eslogne de l'vnité, n'est pas bonne, & qu'il y a quelque chose à redire; & i'adjousterai, que le iour qui separe la verité d'avec le mensonge, qui est celui qui separe la lumiere d'avec les tenebres, est veritablement vn bon jour: Mais que celui qui separe les eaux d'avec les eaux, & qui diuise les hommes d'avec leurs semblables, n'est pas toujours bon & est souuent mauuais; & peut on bien dire en effect que celui auquel les hommes commencerent à se separer sur ce sujet a esté le plus mauuais jour qui ait eu soir

& matin, & qui ait iamais esté veu au monde. Car ç'a esté vn grand malheur que la diuision de la Religion, sans quoy le monde auroit esté trop heureux.

Au commencement, comme Dieu est vn, il n'y auoit qu'une Religion, & vne mesme maniere de le seruir, par les prieres & les sacrifices. La lumiere seule estoit separee des tenebres: c'estoit là le premier iour du monde, & le plus beau, & le plus heureux. Peu apres fut le lendemain, auquel les hommes cōmencerent à se separer les vns des autres. Ceux de la race de Seth s'appellerēt du Nom de l'Eternel, & les Fils, ou les Enfans de Dieu: Gen. 4. 26. ~~Elu~~ Mais les descendans de Caïn, qui se separerent d'auec eux, furent appelez les Fils & les Enfans des hommes: Et quoy que la race en fust perie par le Deluge, Cham la continua, & tost apres la sienne inuenta l'idolatrie & cōmença la Religion des Payens, Autheurs & adorateurs d'un grand nombre de Dieux differens, laquelle enuahit incontinent toute la terre, à la reserue de la seule posterité de Sem, qui estoit vn rejetton de celle de Seth, laquelle mesme elle occupa depuis, ou toute ou la plus grande part, puis qu'Abraham, & son Pere, & son Oncle estoient aussi idola-

Gen. 4

26. ~~Elu~~

6. 2.

#

10f. 24. 24. tres, & seruoient aux Dieux estrangers, deuant sa Vocation.

Et ce fut lors que Dieu rappella à soy ce Patriarche, lequel luy mena aussi ses enfans, & eux les leurs apres luy, de Pere en Fils, iusqu'à ce qu'estans descendus en Egypte, par succession de temps, ils retournerent aux Dieux & à la Religion des Payens, ayans oublié le Dieu de leurs Peres. Auquel estat ils estoient quand il les rappella derechef & les ayant tirez de là, & amenez au desert, il establit mieux qu'auparauant la Religion par laquelle il vouloit estre seruy, & leur donna des loix, & des ceremonies, par lesquelles ils seroyent distingués de tous les autres peuples du monde.

Ce qui a duré par plusieurs siecles, pendant lesquels neanmoins il est aduenu que ce peuple enclin à l'idolatriey est retourné souuent, mais en a tousiours esté ramené par chastimens de Dieu, & par exhortations de ses Prophetes, & par autorité de ses Princes; & ainsi fut le monde diuisé entre ces deux Religions par l'espace de plus de deux mille ans; & iusqu'à la naissance de Iesus Christ, auquel temps a commencé celle des Chrestiens, où a esté plus amplement declaree.

Le monde a esté diuisé plus de deux mille ans entre ces deux Religions, sçauoir celle des Juifs et celle des Payens. Car

Car la doctrine en auoit esté proposée incontinent apres le peché, & renouvellee à Abraham, & confirmée par les Prophetes, & creuë par tous ceux qui ont eu la Foy du Christ à venir. C'est pourquoi l'Escripture dit, qu'Abraham a creu à Dieu, & qu'il luy a esté alloüé à Justice, auçauoir, que la semence, qui est Christ, viendrait; au regard de laquelle auoit esté faite la promesse. Et que Dieu auoit auparauant promis l'Euangile par ses Prophetes, & qu'ils rendent tous tesmoignage à Iesus Christ que quiconque croira en luy receura remission des pechez par son Nom. Et que les Peres ont tous esté baptifez en Moïse, & ont tous mangé d'une mesme viande spirituelle, & ont tous beu d'un mesme breuuage spirituel qui estoit Christ, duquel Moïse a preferé l'opprobre aux thresors d'Egypte, & qui a esté le mesme bier & au jour d'huy, & le sera aussi eternellement.

Gen. 15.

6.

Rom. 4.

3.

Gal. 3.

6. 16.

Rom. 1.

2.

Act. 10.

43.

1. Cor.

10. 2. 3. 4.

Heb. 11.

26.

Heb. 13.

8.

Or pendant le cours de la Religion Chrestienne, non seulement celle des Iuifs a continué, & celle des Payens aussi, qui dans le nouveau mode descouuert au siecle passé, s'est trouuee en grâde vogue: Mais aussi il s'en est encor esleuee vne autre. Car à peine s'estoit-il passé six cens ans depuis la

B

Mahomet.

Natiuité de Iesus Christ, que l'ennemy du salut du monde, y suscita Mahomet, qui d'esclau Ismaelite ou Arabe, estant deuenu facteur d'un riche Marchand, & en ayant depuis espoulé la Vefue, avec l'aide d'un Moine Nestorien, d'un Prestre Arrien, d'un Jacobite, & d'un Iuif, cōposa son Alcoran, & y fit un pot pourry de la Religion Iuifue & de la Chrestienne, & de ces heresies-là & de plusieurs autres, lequel en un temps auquel il y en auoit de toutes sortes, il commença de proposer au monde, & le persuada aisement à ceux de sa nation brutaux, & qui en ceste cōfusion ne sçauoyent que croire, desquels les Turcs, les vrais Scythes d'Asie, le receurent depuis: lors qu'en ayans occupé le païs, ils estimerent, ou par les mesmes raisons, ou par celle d'Estat, de uoir s'accommoder à la Religion qu'ils y trouuerent; laquelle depuis ils ont establie par armes, & avec tant de viffesse & de fermeté, que l'Empire mesme d'Alexandre n'a rien esté de semblable: & aujourd'huy occupe partie de l'Europe, & la plus part de l'Asie & l'Affrique, c'est à dire, la plus grande partie de nostre monde.

Ce sont là les quatre Religions princi-

sa Religi
on, un
pot
pourry.

Turcs.

pales qui durent encor maintenant, sans qu'il soit besoing de parler des branches de chacune, qui se sont beaucoup multipliees, dont le discours seroit trop long, & n'est point de nostre sujet, ni de nostre dessein à present.

Or c'est chose certaine qu'on ne se peut sauuer en toutes & chacune de ces Religiōs là. Car comme il n'y a qu'vn Dieu, il n'y a aussi qu'vne verité: ainsi qu'il n'y peut auoir qu'vne ligne droite, mais il y en a beaucoup de tortuës, il n'y a qu'vn chemin pour aller à Dieu, qui est aussi le plus court; mais il y en peut auoir vn nombre infini pour s'en destourner. Dieu aussi ne peut mentir, ni estre à personne autheur de ce faire. Il ne se plaist pas à la bigarrure, ni aux bigearres opinions que l'on forme de luy; comme vne personne bienfaite, ne voudroit pas estre representee par des difformitez, ni par des Monstres. Dieu aussi n'a iamais ordonné qu'vne Religion à la fois, & a toujours esté jaloux contre toutes les autres. *Car quelle conuenance y a il du temple de Dieu avec les idoles?* 2. Cor. 6.16.

Ces quatre Religiōs, que nous auons dites, sont contraires entre elles. Elles ne

viennent donc pas toutes quatre de Dieu. D'où s'ensuit que celles, qui ne viennent pas de luy, & sont contraires à la sienne, viennent de son aduersaire, qui est le diable: Et de fait en l'Escriture les Dieux des Payés sont appellez diables. Il ne faut que cela pour prouuer suffisamment qu'on n'y peut estre sauué. Car ce seroit chose bien estrange, si Dieu recompensoit du salut eternal ceux qui sont dans la faction & le parti de son ennemi, aussi bien que ceux qui le seruent comme il commande, & qui combattent pour lui. Et ne faut pas dire ici, que Dieu est trop bon pour consentir que tant de gens se damnent. Car il est aussi Iuste. De plus il ne s'est pas laissé sans tesmoignage en bien faisant à toutes ces Nations qu'il a laissé cheminer en leurs Voyes, pour au- tant que ce, qui se peut cognoistre de lui, a esté, & est manifesté en eux. Car Dieu leur a manifesté. Mais ils ont detenu la verité en iniustice. La Religion n'est donc pas vne chose indifferente: & par consequent il importe de tout le salut de suivre la seule en laquelle il se trouue, puis qu'il ne peut se trouuer ailleurs.

Leuit.

7. 17.

Deuti

32. 17.

Ps. 106.

37.

Gal. 4.

8.

Act. 14.

16. 17.

Rom. 1.

18. 19.

DEMANDE V.

Quelle est donc de ces quatre Religions celle en laquelle seule on peut estre sauvé?

RESPONSE.

La Chrestienne, par ce que Dieu seul en est l'autheur; qu'elle propose le vray & unique moyen de salut, & que Dieu l'a ordonnée pour durer iusques à la fin du monde.

DEMANDE VI.

Comment scauez-vous cela?

RESPONSE.

Par la Parole de Dieu, où il l'a-voit promise luy-mesme, et par ses Prophetes, & où elle a esté publiée par Iesus Christ & par ses Apostres; avec declaration que le Ministere en doit durer iusques à ce que nous Ephes. 4. 13. nous rencontrions tous en l'unité de la Foy & de la cognoissance du Fils

de Dieu, à la mesure de la parfaite stature de Christ, c'est à dire, iusques à la fin du monde.

DEMANDE VII.

Quel est le moyen de salut qu'elle propose ?

RESPONSE.

Que l'homme ayant peché & mérité d'estre miserable vif & mort, Dieu a eu pitié de lui & enuoyé Iesus Christ son Fils unique au monde ; lequel estant deuenu homme comme nous, excepté peché, apres auoir accompli la Loy de Dieu son Pere, a par sa mort satisfait à sa justice, & apres sa Resurrection est monté au ciel, où il intercede pour tous ceux qui se repentent & qui croient en lui : Ayant ordonné les Ministres de son Euangile pour

leur annoncer ce salut, & leur en donner la Foy, & la confirmer par les deux Sacremens qu'il a instituez aussi pour cet usage.

La diuersité des Religions a esté depuis long-temps vn pretexte pour establir l'atheisme, aussi bien que la diuersité des Sectes pour conclurre que toute la Philosophie estoit vne vaine recherche & vne occupation inutile. Car, comme dit Clement Alexandrin, la verité est retardee, ou mesme reculee, quand les vns enseignent vne chose & les autres vne autre. Mais comme il disoit là, qu'encor qu'il y eust parmy les Iuifs & les Philosophes plusieurs Sectes, ni les vns, ni les autres ne disoient pas neanmoins qu'il ne falust s'informer de la verité, aussi la diuersité des Religions ne doit pas seruir à induire qu'il n'y en ait quelcune d'assuree & de necessaire. Au contraire ce consentement vniuersel de toutes les Nations a en vouloir vne, & à penser auoir la vraye, est vne preuue generale qu'il y en a vne qui l'est, & que tous la doiuent chercher.

Lucian.
en son
Dialog.
des sa-
crifices.

Clem.
Alex.
strom. l.
8.

28.

Certes il est indubitable qu'il y a vne verité de Dieu, qui est la droite cognoissance de lui; laquelle, comme lui, est souverainement aimable & preferable à toutes choses. Il la faut donc chercher; sur tout puis que hors icelle, tout ce, qui se pense & se dit de lui, n'est que mensonge, où il n'y a point de salut. Il aduint vn iour par hazard à Epicure de traiter de la vertu deuant Socrates, & lui estât arriué de dire qu'on la peut laisser eschapper en quelques occasions, à ces mot Socrates se leua tout courroucé, & s'en alla disant, que ce seroit chose bien estrange, veu qu'on court bien apres vn esclau, qu'on ne courust point apres la vertu. Il en faut dire autant de la verité, apres laquelle il faut courir avec plus d'ardeur qu'apres vn fugitif eschappé. On appelle le Medecin pour se faire traiter vn œil ofusqué ou conuulsé, & le Chirurgien pour se faire remettre vn os desboetté, & on n'aura pas soing de se faire guerir l'esprit preoccupé, & de redresser vne opinion tortuë qui le deffigure, & qui desregle toutes ses meilleures actions? L'Apostre dit, qu'il faut qu'il y ait des Heresies, non pas afin qu'on deuienne Athee, ou qu'on croye ce que

1. Cor.

11. 19.

l'on voudra; mais afin que ceux qui sont
de mise soyent manifestez. Sur tout, puis
 qu'il n'y a qu'une Religion en laquelle on
puisse estre sauué, pour les raisons generales
 que nous en auons dites. On ne scauroit
certes l'estre en la Payenne, qui est vne
 fausse & peruerse opinion du vrai Dieu, v-
 ne idolatrie de Dieux estranges, qui sont
 des demons: Voila pourquoi ceux qui en
 ont serui & adoré vn si grand nombre, sont
 dits estre, ou auoir esté *sans Dieu au monde.* *Ephes.*
 Ni en celle des Turcs qui est vne cohuë de^{2. 12.}
men songes, d'impietez & de dissolutions,
 & vn renuersement de l'Euangile. Ni en
 celle des Iuifs: Car encor qu'elle ait an-
 cienement esté instituee de Dieu, nean-
 moins elle est à present toute corrompuë,
 ce n'est plus qu'une Herésie du Iudaïsme
ancien, diuisé encor en plusieurs Sectes:
 vn blaspheme continuel contre l'adorable
Trinité, & contre Iesus Christ en particu-
 lier, lequel ils appellent le pendu: au nom
 duquel quand ils osent, ils crachent en ter-
 re, & maudissent les Chrestiens, & les ap-
 pellent des Idumeens, des Ismaelites, des
 Arabes, & pleust à Dieu qu'ils n'eussent pas
 si souuent pretexte de nous appeller ainsi!

Et leur Religion mesme en son Institution
 n'a esté establie que pour durer iusqu'à la
 venue de Christ, qui est le Prophete que
 Dieu auoit promis tel que Moïse, en la
 bouche duquel il auoit promis de mettre
 ses Paroles pour leur dire tout ce qu'il luy
 auroit commandé, & qu'il leur auoit or-
 donné d'escouter. Et l'Apostre dit aussi
 que la Loy a esté adjoustee iusqu'à ce que la se-
 mence vinst, au regard de laquelle auoit esté
 faite la promesse: Voila pourquoi I. Christ
 luy mesme a dit sur ce sujet, que tous les
 Prophetes & la Loy ont prophetisé iusqu'à
 Iean Baptiste, parce que c'est le temps qu'ils
 ont cessé. Car la Loy a esté donnée par Moïse,
 & recommandee par les Prophetes. Mais
 la Grace & la Verité est aduenüë par Iesus
 Christ. De sorte que comme Zacharie de-
 uint muet à la cōception de Iean Baptiste,
 Moïse perdit la parole à la naissance de Ie-
 sus Christ; & ce que luy & Elie furent veus
 parlans avec lui sur la montagne lors de sa
 Transfiguration, ne fut que pour apres luy
 auoir rendu tesmoignage & à sa mort de
 par la Loy & de par les Prophetes, luy quit-
 ter la Parole, afin qu'il parlast de là en auāt
 à son Eglise. Aussi les Apostres se sont op-

Deut.

18.15.18.

Act. 3.

22. Et

7. 37.

Gal. 3.

19.

Matth.

21. 13.

Iean 1.

17.

Matth.

17. 3.

posez fortement à ceux qui disoient aux
 Chrestiens, *Si vous n'estes circoncis selon l'v* ^{Aff. 15.}
sage de Moïse vous ne pouvez estre sauuez.^{1.}
 Au contraire, *Voici moy Paul vous dy, Que* ^{Gal. 5.}
si vous estes circoncis, Christ ne vous profitera ^{2. 3. 4.}
de rien: Et derechef ie proteste à tout homme
qui se circoncit, qu'il est obligé d'accōplir toute
la Loy: & que Christ est aneanti à l'egard
de vous tous, qui voulez estre iustifiez par la
Loy, & vous estes decheus de la Grace. Ce
qui estoit si notoire, que tous les Iuifs qui
auoyent creu disoient de lui ce qu'ils en
auoyent ouy dire tout communement, ^{Aff. 21.}
qu'il enseignoit tous les Iuifs qui estoient ^{21.}
entre les Gentils, à se departir de Moïse, di-
sant qu'ils ne deuoient point circoncir leurs en- ^{estre de la}
fans, ni cheminer selon les Statuts: On ne ^{Religion}
scouroit donc estre de ceste Religion-là, à ^{des Iuifs}
moins que de nier que Christ soit encor ^{c'est nier}
venu & de restablir Moïse comme les Iuifs ^{que Christ}
qui attendent encor le Messie, & par con- ^{soit ena-}
sequent on n'y peut estre sauué. ^{venu.}

De tout ce qui a esté dit il s'ensuit, qu'on
 ne le peut estre qu'en la Chrestienne, parce
 qu'on ne le peut estre en aucune autre; &
 que ce n'est pas chose conuenable à la na-^{23.}
 ture de Dieu d'estimer, qu'il eust laissé le

genre humain despourueu d'une Religion,
en laquelle il se puisse sauuer: Par ce aussi
que Dieu seul en est l'Auteur. Car il en a
esté le premier Euangeliste en annonçant
à Adam la semence qui deuoit briser la te-
ste du Serpent; & depuis à Abraham, & de-
puis par les Prophetes; esquels estoit l'esprit
de Christ, leur rendant tesmoignage au para-
uant, & leur signifiant les souffrances qui luy
deuoient aduenir, & les gloires qui s'en de-
uoient ensuiure: A l'occasion de quoi Iesus
Christ apres sa resurrection declaroit à ses
Disciples en toutes les Escritures les choses
qui estoient de lui, en commençant par Moï-
se, & suiuant par tous les Prophetes: qui aussi
lui rendent tous tesmoignage, comme dit
S. Pierre; & S. Paul aussi induisoit les Juifs,
tant par la Loy de Moïse que par les Prophe-
tes, à croire ce qui est de Iesus, ne disant rien
fors les choses, que tant Moïse que les Pro-
phetes ont predites deuoit aduenir. Telle-
ment que Dieu seul en a esté l'auteur, &
non pas mesme Ies. Christ entant qu'hom-
me: Qui, comme tel, ne deuoit dire que
les Paroles que Dieu auroit mises en sa
Bouche, & ce que Dieu lui auroit com-
mandé: Qui aussi en ceste qualité disoit,

Gen. 3.
15.

Gen. 22.
18.

Act. 3.
25.

Heb. 1.1.
1. Pier.

1. 11.

Luc 24.
27.

Act. 10.
43.

Act. 28.
23.

Act. 26.
24.

Deut.
18. 15. 18.

Jean 7.
16.

*Ma doctrine n'est pas mienne, mais de celui
 qui m'a enuoyé: Et derechef, La Parole que* lean 14
vous oyez n'est point mienne, mais du Pere, qui 24.
m'a enuoyé. Elle a donc esté publiée par lui Hebr. 2.
& par les Apostres: Le salut ayant premie- 3.
rement commencé d'estre déclaré par le Sei-
gneur, & depuis confirmé par ceux qui l'a- 33. 19.
uoyent ouy. Avec declaration que le Mini-
stere en doit durer iusqu'à la fin du mon-
de: Car quand Iesus Christ leur comman-
da en montant au ciel d'aller endoctriner
toutes nations, les baptisans au Nom du
Pere, du Fils, & du S. Esprit, & les ensei-
gnans de garder tout ce qu'il leur auoit
commandé, il leur promit d'estre avec eux
toujours, iusqu'à la fin du monde. En insti- Matth.
tuant aussi la sainte Cene qui est l'autre Sa- 28. 20.
crement, il ordonna de la faire en memoire
de luy, c'est à dire, comme S. Paul l'a ex-
pliqué, iusqu'à ce qu'il vienne: Comme 1. Cor.
aussi il dit que l'œuvre du Ministere & l'as- 11. 26.
semblage des Saints, & l'edification du
corps de Christ se continuera iusqu'à ce Ephes.
que nous soyons tous paruenus à la perfe- 4. 13.
ction d'icelui, c'est à dire que le nombre
des eleus de Dieu soit accompli, & que l'E- Apoc.
glise soit acheuee, à l'occasion de quoi l'E- 14. 6.

*L'Évangile est appelé Eternel
et ne fera jamais place à au-
cun autre.* 30

*Jean de
Parme*

Évangile est appelé eternel: Il ne fera donc
jamais place à aucun autre. Ce qui con-
damne les Moines, qui ont appelé ainsi
celui du S. Esprit composé par Jean de Par-
me General des Cordeliers, qu'ils substi-
tuoyent & disoyent deuoir succeder à ce-
lui de Iesus Christ, & fut brulé publique-
ment l'an 1253.

Aussi le moyen de salut, que la Religion
Chrestienne propose, est le seul vray & d'v-
ne valeur eternelle, asçavoir, que l'homme
a peché, ce que la nature & toute l'Escriture
publie: Qu'il a mérité d'estre miserable en la
vie & en la mort: Car le mérite du peché
est infiny: Que Dieu a eu pitié de luy, & a
enuoyé Iesus Christ son Fils unique au monde:
Car l'Escriture attribue cela à Amour, à Pi-

*Jean 3.
16.*

*Rom. 5.
8.* devenu homme, comme nous, excepté peché.

*Hebr. 2.
14.*

Qui a participé à la chair & au sang com-
me les enfans; vrai homme de corps, d'a-
me, d'entendemens, de volonté, sujet aux
mesmes passions & aux mesmes infirmitéz

*Hebr. 2.
17.*

de la nature cōmune, que chacun de nous:
*Hebr. 4.
15* semblable en toutes choses à ses freres: tenté de
mesme que nous en toutes choses hormis peché.

*Hebr. 7.
26.27.*

Car il nous le faloit auoir saint, innocent,

sans macule, separé des pecheurs: Qui n'eust
 pas besoing, comme les Souuerains Sacrifica-
 teurs, d'offrir premierement pour ses pechez.
 Pourtant est le S. Esprit interuenu en la
conception, afin que ce qui en naistroit
fust saint & appelle le Fils de Dieu. Que Luc 1.35
 il a accompli la Loy de Dieu. Car il a esté o- Phil. 2.8
 beissant iusqu'à la mort de la Croix. Ne Iean 14
 s'est point trouué de fraude en sa bouche, 1. Pierr.
 ni que le Prince de ce monde eust rien en 2. 22.
 luy: Et il n'a pas craint de provoquer ses
 ennemis, à l'examen de sa vie, les deffiant
 vn à vn de le redarguer de peché. Qu'il est Iean 8.
 mort veritablement, dont personne ne dou- 46.
 te ni ne peut douter, puis que les ennemis
 mesmes le tesmoignent & s'en glorifient,
 & nous le reprochent. Mais qu'il est mort
 Innocent; ce que le traistre qui l'a liuré, le
 Iuge qui l'a condamné, les Bourreaux qui
 l'ont executé, les Assistans à sa mort, & les
 Compagnons de son suplice ont reconnu.
 Et qu'il est mort pour nous, & en nostre pla- Mate.
 ce: Car il est venu, comme il a dit, donner 20. 28.
 sa vie en rançon pour plusieurs. C'est donc Iean 17
 + vne subrogation de sa personne à la nostre, 19.
 & icelle instituee de Dieu: Car il a fait ve- Ej. 53. 6.
 nir sur luy l'iniquité de nous tous: Et auoit

Dan. 9. esté predit, que le Christ seroit *retranché*

26.

1. Pier. *Et non pas pour soy* : conformément à quoi

2. 24. S. Pierre dit, qu'il a porté nos pechez en

1. Pier. son corps sur le bois, & qu'il a souffert vne

3. 18. fois, luy Iuste pour nous injustes. Ce qui

n'estoit pas indigne de la Iustice de Dieu,

puis qu'il s'est fait par le consentement de

Iesus Christ substitué. Qu'il a par sa mort

satisfait à la iustice de Dieu. Puis que c'est

13. le moyen que Dieu auoit trouué luy mes-

me pour se satisfaire, & que Iesus Christ

n'y a pas manqué. Car luy en rendant

compte, il ne craignoit point de luy dire,

Iean 17. Qu'il auoit paracheué l'oeuvre qu'il luy a-

4. uoit baillé à faire, ni de s'asseurer en mou-

Iean 19. rant, que tout estoit accomply. Qu'il est

30. resuscité : ce que son sepulchre, qui s'est

trouué vuide & ouuert, a publié ; au temps,

qu'il y auoit des gens armez pour le garder

& pour empescher qu'on n'en creût rien ;

* qui par l'impunité qu'ils en ont eüe de Pi-

late en vn temps que les loix Romaines

estojent toutes fraisches & si seueres con-

tre les soldats lasches & endormis, sous vn

Prince le plus jaloux qu'il en eût iamais re-

gné, sous vn Gouverneur le plus chagrin

& aussi rude qu'il y en eût iamais eu au país,

ont

ont esté autant de tesmoins que la Prouidence de Dieu en auoit conserués, ce que ses Apostres & des Femmes mesmes, qui l'ont veu resuscité, ont publié aussi: Qu'il est monté au ciel. Ce qui estoit bien iuste qu'il aduinst, puis que l'œuure excellent qu'il auoit fait ne meritoit pas moins; qu'il estoit bien raisonnable qu'il fust esleué de son Pere autant qu'il s'estoit abbaisé soy-mesme pour luy.

Ce que les Apostres qui l'y ont veu monter, ont pareillement attesté. Ne se sont laissé imposer silence par aucunes menaces, sont morts là dessus par toutes sortes de tormens plustost que de s'en desdire. Et ce qui s'en est ensuiui l'a confirmé, asçauoir le ~~*~~ progrez & le miraculeux establissement de la doctrine, qui l'enseigne & oblige de le croire. Car Procule, qui a publié auoir veu *Proculus* Romule resuscité & montant au ciel, n'a pas esté mis à ceste espreuue, mais en fut recompensé publiquement, encor que son recit n'ait esté creu de personne de bon sens, & ait perdu son credit avec la nouveauté, au lieu que les Apostres ont esté punis pour auoir publié la Resurrection & l'Ascension de Iesus Christ, par la perte de

C

Act. 4. 19. leurs vies, & ne l'ont pas apprehendé; *Ju-
gez*, disoient ils à leurs Juges, qui estoient
 meisme leurs parties, *s'il est iuste deuant Dieu,*
de vous obeir plus tost qu'à Dieu: Car nous ne
pouuons que nous ne disions les choses que nous
auons veuës & ouyes. Et avec tout ce mau-
uais traitement en moins de rien se sont
fait croire & l'ont persuadé à tout le mon-
de. *Que il intercede pour nous: c'est à dire,*
 qu'il comparoist pour nous deuant Dieu,
 pour par l'interposition de son merite nous
conferuer en la Grace ou nous y remettre,
 & en ce faisant accomplit ce qui luy reste
 à faire de la charge de Souuerain Sacrifi-
 cateur. *Que il a ordonné les Ministres de son*
Euangile pour annoncer ce salut aux hommes,
& leur en donner la Foy, & la confirmer
par les Sacremens. Car il faloit croire cela,
 & le receuoir pour le vrai & vnique moyen
 de salut, & y acquiescer; & pour cela en fa-
 loit estre instruit, & pourtant a il com-
 mandé qu'on le preschast en son Nom, qui
 est le moyen ordinaire, par lequel il donne
 la Foy, & qu'on administraist les Sacre-
 mens qu'il a instituez, & par lesquels il la
 confirmé, puis que ce sont *les Seaux* de ses
 promesses, & *de la Justice de la Foy.*

Luc 24.

47.

Rom.

10. 14.

Ma. th.

28. 19.

1. Cor.

11. 25.

Rom. 4.

11.

C'est là la communion des Saints, & les biens communs, desquels la participation fait le corps de la Religion, & la société que nous appellons l'Eglise: Et c'est là la substance de la Religion Chrestienne, & le moyen de salut qu'elle propose, le vray & l'unique, sans qu'il y en ait, ni qu'il y en ^{13.} doive jamais avoir aucun autre. Et n'y a point, disent les Apostres, de salut en aucun ^{Act. 4.} autre qu'en Iesus Christ. Car aussi n'y a-il point ^{12.} d'autre Nom sous le Ciel qui soit donné aux hommes par lequel il nous faille estre sauvez.

DEMANDE VIII.

Si c'est là ce que la Religion Chrestienne enseigne du vray, & unique moyen de salut, Pourquoi vous appelez-vous, de la Religion Reformee? Qu'est-ce que ceste Religion Reformee?

RESPONSE.

Pour ce qu'il s'estoit glissé beaucoup d'abus & d'erreurs en la Religion Chrestienne au regard de ce

moyen de salut, par la nonchalance,
 ou par l'ignorance, ou par la super-
stition des hommes qui en auoyent
la garde il a esté nécessaire de les en
 oster, pour la restablir en sa pureté
 en la maniere qu'elle auoit esté for-
mee par Iesus Christ & par ses A-
postres au commencement; comme
 elle a esté par la Grace de Dieu au
 siecle passé. Et c'est la Religion Re-
 formee, de laquelle ie fay & feray
 avec la mesme Grace de Dieu, pro-
 fession iusques à la mort.

DEMANDE IX.

Quels estoient ces abus & erreurs
dont elle a esté reformee?

RESPONSE.

En general toutes les doctrines qu'il
 estoit ordonné de croire pour estre sau-
 ué oultre & cõtre la Parole de Dieu

Singulieremēt des adioints à I. Christ
 en la redemption, & d'autres inter-
 cesseurs que I. Christ. le Frāc arbitre
 en l'estat de l'hōme corrōpu à l'esgard
 du vrai bien: la presōption d'accom-
 plir la Loy: le merite des œuvres: celles
 de supererogation: les satisfactiōs hu-
 maines: l'adoration des creatures:
 l'inuocatiō des Anges & des Ss. tref-
 passez: le Purgatoire: la priere pour
 les Morts: les vœux Monastiques:
 l'abstinance de certaines viandes:
 # les additions faites au Baptesme; le
 retranchement de la Coupe en la
 S. Cene; la Transsubstantiation: le
Sacrifice de la Messe: la domina-
tion du Pape sur l'Eglise sur les con-
 sciences, et sur les puissances establies
 de Dieu; & la nécessité de croire tout
 ce que l'Eglise Rom. croit & croira;

la recognoistre pour Mere & pour
Maistresse de toutes les autres, luy
iurer une vraye & entiere obeissance,
& condamner comme erreur et he-
resie tout ce qu'elle condamne.

De tous les reproches que les Payens ont
faits à la Religion Chrestienne, la Nou-
ueauté a esté le plus frequent & avec le
plus d'apparence. C'est aussi celui que les
Aduersaires de la Religion reformée luy
font le plus souuent. Mais comme ce scan-
dale & plusieurs autres, qui, auant qu'on
eût admis la Religion Chrestienne, en ar-
restoient les hommes, perdoient toute leur
force & ne faisoient plus d'effet sur ceux
qui y estoient entrez: Ainsi ceste obie-
ction, qu'on fait à la Religion reformee
qu'elle est nouvelle, encor qu'elle en re-
tarde plusieurs d'y entrer, neanmoins de-
puis qu'on y est, ne donne plus aucun em-
peschement comme on dit de la Remore
ou de la Porcellaine estant hors du Nauire
le peut arrester, & estant dedans n'empe-
che point qu'il n'aille à son aise.

Les premiers Chrestiens faisoient voir

Tertull.
Apol. c.

37.

Arnob.

l. 2.

N.

la Re-
more.

aux Payens sur ce sujet par l'induction des arts & des sciences, & des autres choses qu'il est naturel & raisonnable, que celles qui ont eu des commencemens foibles, ayent pris avec succession de temps leurs accroissement & leurs perfections. Nous pourrions dire aussi à nos aduersaires ce que ces Chrestiens là disoient aux leurs, *Ce que nous faisons est nouveau, mais ce qui* Arnob.
est parmi vous est vieil & de tres-grande an- l. i. c. 2.
tiquité: Et de quoy vous sert cela, ou nuit-il à
nostre cause? Ce que nous faisons est nouveau;
quelque iour aussi il sera ancien. Ce que vous
faites est ancien; mais un temps a esté qu'il
commença, & fut nouveau. L'authorité de
la Religion ne doit pas estre estimee par le
temps, mais par le Dieu qu'elle sert. Vous
semble-il que le Dieu tout-puissant, & le pre-
mier de tous soit chose nouvelle & que ceux,
qui le seruent, mettent en auant des Religions
inouyes, incognues, nouvelles? Adorer Dieu,
Prince & Seigneur de toutes choses, l'inuoc-
quer, l'embrasser, l'aimer, le reuerer, est ce vne
Religion execrable & maibeureuse? pleine
d'impieté & de sacrilege? & qui souille les
ceremonies anciennes par la superstition de sa
nouueauté?

Voire comme ils retorquoyent contre leurs aduersaires ce reproche de la nouveauté en faisant voir que leur Religion estoit toujours nouvelle, se faisant tous les iours de nouveaux Dieux, dethronans les anciens ou les negligens, & faisans sans cesse de nouveaux establissemens, nous pourrions dire aux nostres, Que leur Religion est vn accroissement de nouveauté, & qu'elle n'est pas encor acheuee: puis que c'est vne chose de laquelle il n'est pas licite de douter en l'Eglise Romaine, que le Concile ou le Pape ne puisse obliger de croire pour article de Foy, ce qui ne l'est pas encore. Car les Docteurs disent que

Thom. 22. q. 1. art. 10. Greg. de Valence Anatys. l. 8. c. 3. & sur. Thom. 22. disp. 1. q. 1. p. 1. & c. les Papes ont l'authorité de faire vne nouvelle edition de Symbole: Qu'en definissant plusieurs choses, qui auoient auparauant esté cachees, ils ont accoustumé de l'augmenter: Et Leon X. a mis l'an 1520. entre les heresies de Luther, d'auoir dit, Qu'il n'est pas en la puissance de l'Eglise ou du Pape d'establir des Articles de Foy.

Bulla, Exurge aduers. Luther. Tom. 4. Concil. Or quand nous nous disons de la Religion Reformee, ce n'est pas pour introduire vne nouvelle Religion, encor qu'il s'introduit presque d'an en an quelque vne en

l'Eglise Romaine, puis qu'autant de nou-
 ueaux ordres y font, autant de nouvelles
 Religions, & de nouveaux Religieux: Car
 nous ne prenons pas nostre institut de ceux
 qui ont reformé l'Eglise. Nous ne croyons
 rien depuis ce temps-là que les Anciens
 Chrestiens n'ayent creu long temps aupa-
 ravant. Nous n'introduisons donc pas vne
 nouvelle Religion; mais nous faisons pro-
 fession de l'ancienne deschargée de nou-
 ueautez, & ramenée à sa premiere insti-
 tution.

Nous disons donc qu'il s'y estoit glissé
 beaucoup d'abus & d'erreurs au regard de
 l'vnique & vrai moyen de salut duquel a
 esté parlé, dont vne partie vient d'estre re-
 presentee. Car nul ne doute qu'ils ne soyent
 encor en la Religion Romaine: Plusieurs
 aduoient qu'ils n'y ont pas tous esté, ni de
 tout temps. Aussi l'Escriture n'en parle
 point, qui est la vraye antiquité & le vrai
 cōmencement. Cela donc s'est fait, com-
 me Iesus Christ l'auoit predict, pendant que
 les hommes dormoyent: Et comme aduoioit
 le Theologal de Treues en plein Concile,
 ceux-là dormans sur les deux oreilles & ron-
 flans hautement, ausquels il appartenoit

Concil.

Lateret.

sous In-
nocent 3.

c. 13.

Nous ne
croyons

que les

Anciens

chrestiens

ont eu

pour con-
seruer cette

antiquité, on met de hors

toutes les

nouueautez

introduites

d'ailleurs.

voy. p. 44

et 45. et.

p. 51.

Matth.

13. 25.

Oratio-
nem Co-
cil. Treu.

an. 1148.

qui estoient obligez d'y prendre garde: car le
 Royaume des cieux est comparé par Iesus
 Christ à vn homme qui auoit semé bonne
 semence en son champ; l'ennemy duquel
 y estant venu en son absence & pendant
 que les hommes dormoient y auoit semé
 de l'yuroye parmi le bled, & apres que la
 semence fut venuë en herbe, & eut produit
 du fruit, alors aussi estoit apparu l'yuroye;
 dõt les seruiteurs du Pere de famille eston-
 nez & lui ayant demandé d'où cela estoit
 prouenu, il leur auoit respondu, *c'est l'enne-
 my qui a fait cela.* Car ces erreurs n'ont pas
esté semés ni tous ensemble, ni par tout à
la fois. Ils n'ont pas aussi paru incontinent
 qu'ils ont esté semez, mais ils ont esté quel-
 que temps couuerts, & ont germé sous ter-
 re, & puis ont fait leur jet, les vns plustost,
 les autres plus tard selon qu'ils ont trouué
 les choses mieux disposees, ou moins d'op-
position, & que les hommes, qui auoient
 la garde de l'Eglise, & qui estoient obligez
 d'y veiller, ont dormi plus ou moins. Car
 # cela ne s'est pas fait sans obstacle, tous les
 seruiteurs du Pere de Famille n'ont pas
 dormi ni partout. Les vns ont crié à l'er-
 reur dès lors qu'on le semoit, les autres dès

qu'il est apparu en herbe, & ont bien reconnu que ce n'estoit pas le bon grain que le Maistre auoit semé, & ont aduertis les autres d'y prendre garde. Cela se remarque en l'histoire de l'Eglise & de la Religion Chrestienne, où nous voyons les erreurs dont nous nous plaignons, auoir esté combattus par les Docteurs & autres en diuers temps.

Il est donc assés inutile de nous demander en quel temps s'est fait c'est amas d'erreurs, parce qu'il s'est fait peu à peu; & de la façon que S. Pierre auoit dit que les faux Docteurs introduisent couuertement des Sectes de perdition, & que les Isles se font par alluion au milieu des riuieres; auant que d'en destourner le cours, & les tumeurs contre nature par vn accez insensible, & comme les semences germent entre deux terres, & se leuent, le bled mesme se change en yuroye par vne innapperceuable degeneration. L'Apostre S. Paul dit que de son temps le Mystre d'iniquité estoit desia en train, mais il a esté plusieurs siecles sans se produire, pource que quelque chose le retenoit afin qu'il fust reuelé en son temps. Voila pourquoi c'est bien mal à propos qu'on

2. Pier.

2. 1. et 3.

2. Thes.

2. 6. 7.

nous objecte la Religion de S. Augustin,
 comme si elle estoit opposée à la nôtre, &
 que S. Augustin ait creu ce qui est ensei-
 gné; & qu'on est aujourd'hui obligé de
 croire en la Romaine. Parce qu'encor qu'il
 y ait eu quelque chose à redire en la sienne
 & en celle de Rome d'alors, puis que l'E-
 glise Romaine s'en est reformee depuis;
 neanmoins ces erreurs n'ont esté ni en tel
nombre, ni en matiere si considerable,
qu'ils n'ayent peu estre excusez ou suppor-
tez. Car comme le sang euasé en petite
quantité en quelque endroit esloigné des
parties nobles ne sort pas du regime de la
nature, & ne cause point d'abscez ni de so-
lution de continuité: tout erreur, qui est
hors des matieres necessaires, ne doit pas e-
stre pris pour la reuolte de la Foy, dont par-
le l'Apostre, ni estre estimé cause de sepa-
ration. Mais par succession de temps il s'y
en est tant adjousté d'autres, que cet amas
s'est formé en l'estat, où il a esté trouué au
siecle passé.

1. Thes.

2. 3.

1. Tim.

4. 1.

on ote tou-
 tes les nou-
 veautez
 pour ren-
 dre à l'E-
 glise son
 ancienne
 forme. conf. p. 41.

Pourtant, afin de rendre à l'Eglise la for-
 me, en laquelle Iesus Christ & ses Apostres
 l'auoient faite, on en a osté toutes ces nou-
 veautez introduites d'ailleurs, cōme pour

remettre vn ancien bastiment en son premier estat, on en abbat tous les membres, ou tous les corps qu'on y auroit adioustez & qui porteroient à faux: & comme si pour recognoistre vne piece antique, & en lire l'inscription & la deuise, on en lauoit avec la lessiue & le vinaigre la terre & la rouille que le temps y auroit amassees: & comme vn Ancien fort ennemi des nouveautez en matiere de Religion, disoit qu'il faut faire & qu'il a esté fait en moins de suiet, on a retenu l'Antiquité, & mis hors la Nouveauté. Vincet. Lirin. aduers. Nouis. c. 9.

DEMANDE X.

Estoit-il besoing de corriger ces erreurs, & d'en reformer l'Eglise?

RESPONSE.

Ouy; puis que Dieu veut auoir son Eglise, telle qu'il l'a faite, & y estre recognu tel qu'il s'est donné à cognoistre, & seruy en la maniere qu'il l'a ordonné. Ce qui a esté fait plusieurs fois du temps de l'Ancien Testament, & que Iesus Christ mesme a enseigné de faire, en ramenant

les choses à leur commencement &
à leur première institution.

DEMANDE XI.

Quand on cognoist ces erreurs, est
il loisible ou indifferēt d'y demeurer?

RESPONSE.

Non, car c'est vouloir faire à
Dieu un service qu'il n'a pas com-
mandé, & qu'il condamne; de tenir;
comme dit l'Apostre, la verité en in-
justice; pecher contre sa conscience:
& desobeir au commandement qui
est au chapitre dix-huitiesme de
l'Apocalypse, Sortez de Babylon
mon peuple, afin que vous ne soyez
participans de ses pechez, & que
vous ne receuiez de ses playes.

DEMANDE XII.

Croyez-vous donc, que ceux,
qui apres avoir cognu ces erreurs,

en sont sortis y puissent retourner en
bonne conscience, & y faire leur
salut?

RÉPONSE.

Ceux qui y retournent, pechent^{re}
encor plus grieffuement que ceux qui
nen sont pas sortis; parce qu'ils re-
jettent la grace que Dieu leur auoit
faite; venient & abjurent la verité
qu'ils cognoissent; promettent &
jurent ce qu'ils sçauent en conscience
qu'ils ne doivent pas croire, & de
faire des choses, qu'ils sçauent aussi
que Dieu n'a pas commandées, et
quelques autres qu'il a deffenduës;
s'affuiettissent à une autre authori-
té que la sienne, & à une autre re-
gle de Religion que sa Parole: &
sont en scandale, et en mauuais e-
xemple à plusieurs. Pour lesquelles

choses ie croy que ceux-là, n'y peu-
 vent faire leur salut, et que ceux qui
 y sont, en doivent promptement sortir.

Lucian
 au dia-
 logue
 des Sa-
 crifices.

On lit d'un Roy de Sicile, lequel auoit
 un ulcere à la bouche qui là lui rendoit fort
 mauuaise, sans qu'il en sceust rien, pource
 que personne n'osoit le lui dire, que l'ayant
 sceu par certaine occasion, & s'estant fas-
 ché contre sa femme de ne l'en auoir pas
 aduerti, elle s'en excusa par ceste raison,
 qu'elle n'auoit iamaïs senti haleine d'hom-
 me que la sienne. Vn ancien Auteur s'est
 serui de ceste histoire, qu'il semble tenir de
 Platon, pour dire, que ceux qui estoient
 Stoïciens pour n'auoir iamaïs esté qu'avec
 eux, ne sçauoient pas qu'elles estoient les
 bouches des autres Philosophes. On en
 pourroit dire autant de plusieurs de l'Egli-
 se Romaine, qui pour n'auoir accoustumé
 depuis quelques siecles autre bouche que
 celle du Pape ne discernēt point sa doctri-
 ne, & par ce qu'ils n'en cognoissent point
 d'autre, croyēt qu'il n'y en a point de meil-
 leure: si, disoit ce mesme Auteur, vn E-
 thiopien qui ne seroit iamaïs sorti de son
 País, affirmoit en vne assemblee de Mores,
 qu'il

qu'il n'y a point de contree au monde où il y ait des hommes blancs, meriteroit il d'estre creu? Et si quelque vieil Ethiopien lui disoit, N'as-tu pas de honte de nier vne chose si euidente, veu que tu n'as iamais voyagé vers les peuples estrangers, ni fait recherche des choses qui se trouuent parmy les autres nations? Ne seroit il pas louüable? Ainsi ceux de l'Eglise Romaine, qui non seulement ne croyent pas qu'il y ait des Antipodes, c'est à dire, qu'il y ait eu autrefois des gens ayans vne Religion opposee à la sienne, mais qui l'affirment confidemment; n'en doiuent pas estre creus. Il faut escouter les Anciens; & les plus vieux en ceste occasion sont les plus asseurez.

Lés ieunes ou les nouveaux disent, que la Religion Chrestienne a toujours esté telle, quelle est à Rome, & qu'elle n'a pas besoing d'estre reformee, par ce que l'Eglise n'a pas erré, ni ne peut errer. Neanmoins l'Eglise n'a point ceste promesse, aussi a elle erré souuent. Mais Babylon dit en son cœur, *Je sieds Reine & ne suis point Vefue.* ^{Apoc. 18. 7.} L'Ange de l'Eglise de Laodicee disoit aussi, *Je suis riche, & n'ay faute de rien, & ne cognoissoit pas qu'il estoit malheureux,* ^{Apoc. 3. 17.}

D

miserable, & pauvre, & auenue, & nud.
 C'est vn mauuais estat d'vn malade quand
 il ne le pense pas estre: & quand il s'est fait
 transport de l'humeur au cerueau il resue,
 il dit des iniures à son Medecin, & deuiet
 incurable. Ieremie dit que Babylon auoit
 esté medecinee, mais qu'elle n'auoit pas
 voulu estre guerie. Car qu'est-il besoing
 que le Malade cognoisse son mal? Il le faut
 traiter. Quand il pleut de tous costés en v-
 ne maison, quel besoing y a il que quelcun
 die qu'il y a des goutieres? Ce que l'Eglise
 Romaine ne presentement auoir besoing
 de Reformation, & qu'elle s'y oppose plus
 que iamais, ce n'est pas qu'elle soit en meil-
 leur estat, mais c'est que le mal s'est empiré.

*La meilleure
 forme de
 l'Eglise
 est celle
 que Dieu
 lui a don-
 née.*

Quoi que ce soit; chacun demeurera,
 comme ie croi, aisement d'accord que la
 meilleure forme de l'Eglise est celle que
 Dieu lui a donnée, & qu'il la veut auoir tel-
 le qu'il l'a faite. *Regarde*, disoit il à Moyse,
Exod. 25.40. & *fay selon le Patron qui t'a esté monstré en*
Hebr. 8. la montagne. Lequel commandement S.
 Paul rapporte pour monstrer que I. Christ
 mesme a conformé son Eglise à ce patron;
 d'où est aduenüe la correspondance de l'E-
 glise du Vieil Testament avec la sienne,

comme entre deux bastimens esleuez sur
 mesme dessein. Et de ce mesme comman-
 dement Gerson Chancelier de l'Vniuer-
 sité de Paris, preschant deuant le Pape A-
 lexandre V. concludoit qu'il y auoit de la
difformité en l'Eglise & qu'elle deuoit estre
reformee. C'est donc à cette forme qu'il
 se faut regler, en comparant & adjustant
 l'œeuure au patron: Et les derniers Docteurs
 de l'Eglise Romaine, & les plus passionnez
 de nos aduersaires, aduoüans avec Thomas
 d'Aquin, que les plus prochains de Iesus Christ
ont eu vne plus grande cognoissance de Foy^{6.}
que tous ceux qui les ont suivis, & que c'est
vne erreur, de dire le contraire: Il s'ensuit
 que le meilleur estat de l'Eglise est que sa
creance soit conforme à la Foy des Apo-
stres, & qu'il l'en faut rapprocher quand
elle s'en est eslognee. Dieu ne veut pas aussi
estre pris pour vn autre, ni estre transformé
en vne autre maniere qu'il ne s'est manife-
sté, ni estre serui autrement qu'il n'a decla-
ré le vouloir estre: Car il a dit, En vain
m'honorent ils enseignans des doctrines, qui
ne sont que commandemens d'hommes.

C'est pourquoi l'Eglise a esté souuent
 reformee sur ce premier patron. Car sous

Greg. de
 Valence
 Tom. 3.
 disp. 1. q.
 1. poinct

Dieu ne
 veut pas
 estre ser-
 ui autre-
 ment qu'il
 n'a de.
 & il a
 la voulon-
 té.

Es. 29.
 13.
 Matth.
 15. 8.

L'Eglise
 a esté
 souuent
 reformee.

2. Cron. 17.9. (1) l'ancien Testament Iosaphat pour la reformer suivit le train de David son Pere, qui auoit establi le seruice de Dieu selon la teneur de sa Loy: osta les hauts lieux & les boscages, & enuoya des Sacrificateurs & des Levites qui endoctrinassent le peuple, (2) *ayans avec eux le Liure de la Loy de l'Eternel*; Ezechias aussi nettoya le Temple & en ietta hors les ordures *suivant la parole de l'Eternel*, & y r'alluma les Lampes que son Pere auoit esteintes. Iosias de mesme le repurgea encor depuis, & redressa le seruice de Dieu *selon toute la Loy de Moïse*, & (3) *afin d'accomplir les Paroles de la Loy qui estoient escrites au Liure que le Sacrificateur auoit trouué en la maison de l'Eternel*, lesquelles il auoit fait lire deuant lui, & deuant les Sacrificateurs & les Prophetes, & deuant tout le Peuple, tous l'oyans depuis le plus petit iusques au plus grand: Et de mesme, (4) *apres la captiuité de Babylone*, les retournez rebastirent l'Autel du Dieu d'Israel, pour offrir sur icelui les holocaustes, *ainsi qu'il est escrit en la Loy de Moïse comme Nicetas de Dieu*. Et soit que ce fust pour cela, comme quelques vns ont estimé, ou pour auoir pareillement redressé encor depuis.

Nicetas
in orat.

43. Na-
ranz.

selon la Loy le seruice de Dieu, qu'Antiochus auoit profané, toute l'Eglise d'Israel pour en conseruer la memoire ordonna vne solennité annuelle, qui estoit appelée la solennité des Luminaires, ou du Restablissement, ou de la Dedicace, c'est à dire, du Renouuellement, à laquelle Iesus Christ mesme n'a pas dedaigné de se trouver avec toute l'Eglise.

Voyez
Ios. ph.
Ant. l.
11. c. 4.
1. Macc.
4. 47. 53
Ioseph.
de la
guerre l.
7. c. 4. l.
12. c. 11.
Iean 10
22.

Luy mesme aussi dès l'entree de sa charge fit sa declaration de n'estre pas venu pour aneantir la Loy, mais pour l'accomplir, la rappellant à son droict usage, luy rendant, comme il a fait, sa deuë & naïfue interpretation, & la repurgeant des Gloses & interpretations des Pharisiens: Et sur vne qu'estion qui lui fut proposée, la reprend à son origine, Au commencement dit-il, il n'estoit pas ainsi, & r'amene le differéd à la Parole de Dieu, N'auex vous, dit il, point leu? L'Apostre S. Paul aussi sur le sujet de la Cene, où il s'estoit glissé vn grand abus en l'Eglise de Corinthe, rappelle les Chrestiens à la premiere institution, I'ay, dit il, receu du Seigneur ce que ie vous ay baillé: C'est que le Seigneur Iesus, &c. Et ainsi luy à Timothee son Disciple, Garde

Matt. 5.
17.
J. C. a reformé bien des choses
Matt.
19. 4. 8
1. Cor.
11. 23.
1. Tim.
6. 20.

*de Pra-
script.
6.25.*
*Contr.
Heres.e.
26.
27.*
 le bon deposit & suite les nouveautés; c'est à
 dire, non comme disoient les Heretiques
 du temps de Tertullien, Garde quelque
doctrin secrette qu'il ne faut pas dire à
 tout le monde: Mais, c'est à dire, comme
 disoit Vincent de Lerins, qui est de grande
 consideration parmi nos aduersaires, Con-
serue la doctrine que tu n'as pas inuentee, mais
receuë, & qui t'a esté donnee à garder: Ensei-
 gne les mesmes choses que tu as apprises, & si
 tu les dis de nouvelle façõ, quoi que ce soit, ne dy
 rien de nouveau: Et cela dit-il apres auoir po-
 sé en fait, que Le Canon des Escritures est par-
fait, & de soy plus que suffisant à toutes choses.

*P.d'Ally
Cõcion.
I. de S.
Ludo-
wicos*
 C'est pourquoy lors que ce corps d'er-
 reurs fut formé, & qu'on ne disoit pas seu-
 lement les choses anciennes d'une nouvel-
le façon, mais qu'on en disoit beaucoup de
nouvelles qui n'auoient iamais esté dites,
 il se trouua des Gens qui s'y opposerent, &
 firent effort pour faire cesser ces nouveau-
 tez & ramener les choses à leur origine. Le
 Cardinal de Cambray preschant en la pre-
 sence du Concile de Constance, dit que la
 Bienheureuse Hildegarde, cõmunement
 appelée la Prophetesse des Allemans, à la-
 quelle sur le rapport de S. Bernard, & apres

information faite par l'Euesque de Verdun le Pape Eugene III. estant l'an 1150. à Treves en Concile, auquel elle auoit enuoyé ses escrits, a rendu de si honorables tesmoignages, & donné permission de continuer à escrire toutes les choses que le S. Esprit lui auroit reuelees, appelloit le temps, qui auoit commencé avec l'vnzieme siecle, vn temps infame, auquel la doctrine diuine s'estoit corrompuë, & que depuis toutes les institutions Ecclesiastiques estoient tousiours allees en empirant. D'où ce Cardinal inferoit que l'Eglise estoit depuis long-temps difformee en plusieurs sortes, & auoit eu besoing, & que lors qu'il parloit, elle auoit encor plus qu'auparauāt besoing d'estre reformee *en la Foy & les Mœurs.*

En ce temps-là aussi Dieu auoit suscité des Gens d'Eglise, des Moines, & des autres hommes doctes qui en auoient parlé & escrit. S. Bernard auoit soustenu la Iustification par la seule Grace de Dieu contre le merite des œuures; auoit presché hautement qu'une maladie lente & puante auoit lors gagné & s'estoit resspandue par tout le corps de l'Eglise: d'autant plus desesperée qu'elle estoit plus generale, & d'autant plus dange-

Cronie
Hirsau
ad ann.
1150.
tom. 3.
Concil.
Baron.
an 1148
S. 32.

Serm. 33
sur les
Cantio-
ques.

rense qu'elle estoit plus interieure: Laquelle aussi il auoit appellee, Vne affaire qui se faisoit en tenebres: Que les Prelats de l'Eglise, quoi que Ministres de Christ, seruoient, comme sans y penser, à l'Antechrist: & qu'à voir les choses au point où elles estoient venues, il ne restoit plus SINON que l'Antechrist fust reuelé, pour s'il restoit encor quelques vns en Christ, qui perseuerassent encor en leur simplicité, les seduire, Lequel, disoit-il, s'esleuera sur ce qui est nommé Dieu, ou qu'on adore comme Dieu: lequel le Seigneur Iesus desconfira par l'Esprit de sa bouche & destruira par la clarté de son aduenement.

Les Autheurs des Ordres des Moines venus depuis luy, au commencement du treziesme siecle, prenoient aussi pour cause de leurs Instituts, que l'Eglise auoit besoing d'estre reparee. Le Cardinal Bonauenture, qui a escrit la vie de François d'Assise Fondateur de celuy des Cordelliers, duquel il estoit, recite que Iesus Christ l'appella par la Bouche d'un Crucifix pour redresser son Eglise, qui estoit, comme il voyoit, toute destruite. Qu'au commencement il creût que Iesus Christ entendoit parler de l'Eglise Saint Damien, où il estoit, &

qui paroissoit fort vieille: & qu'en effet il la fit refaire à neuf & encor deux autres: Mais que depuis le S. Esprit luy reuela, & luy le declara à ses Freres, que le principal sens de cette Parole, & la principale intention de Iesus Christ estoit qu'il s'employast à reparer l'Eglise, que Iesus Christ a acquise par son propre sang, & qui par consequent estoit lors, comme Iesus Christ l'entendoit, toute destruite. Mais luy & eux, & leurs semblables s'en acquiterent tres-mal à cestegard: La Transsubstantiation ayant encor depuis, & luy viuant encore, esté passée en Article de Foy par le Pape Innocent III. l'an 1215. au Concile de Latran, & l'Eglise tellement empiree, qu'au temps du Concile de Constance ses principaux Docteurs se plainirent qu'elle estoit deuenue *toute brutale & charnelle* & qu'elle n'auoit presque plus aucun goust des choses diuines & du salut des ames.

*Gerson.
de Cœc.
gener.
viii. ca.
bede*

Aussi Dieu s'estoit pourueu en mesme temps d'autres ouuriers pour la reformer. Car il suscita les Vaudois & les Albigeois; & apres diuers Conciles inutilement assemblés au treziesme siecle pour essayer la Reformation de l'Eglise, il excita les Bo-

*Albigeois.
la Reforma-
tion.*

Les Bohé-
miens.

hemiens; qui en firent vne partie: Et sur la
fin du siecle quatorzieme enuiron l'an
1500. les Docteurs mesmes de l'Eglise
Romaine preslentirent que le temps en
approchoit, que la nuit declinoit, & que le
point du iour sembloit ne pas estre loing:
Et dix sept ans apres, la Reformation com-
mença: Laquelle enfin apres plus de tren-
te ans d'opposition continuelles en Liures,
en Conferences & Disputes, en Dietes, en
Intrigues, en Negotiations, en Lignes, &
en Guerre ouuerte, fut enfin par Charles V.
son plus obstiné ennemy, & par les Estats
de l'Empire assemblez à Augsbourg, où cer-
te Ville auoit aussi son deputé, l'an 1548.
recogneuë necessaire; en fut composé vn
Formulaire par des Theologiens qu'il choi-
sit de l'vne & de l'autre Religion: Auquel
le Pape mesme ayant plustost cedé que re-
sisté, il fut leu & publié en la presence de
l'Empereur mesme & de toute l'Assem-
blee, contenant entre autres ces Articles
accordez selon le sentiment des Reformez
touchant la Conuoitise és regenez: la
Iustification par le merite de Iesus Christ
seul & obtenuë par la Foy, sans aucun dou-
t

1 conf. 17.
92. et seq.

Formulaire
ra que Char-
les V. fut
dresser.

Sacr.

Cesar.

Majest.

declara-

sio. quo-

modo in

Negotio

Religio-

nis per

Imperii

usq. ad

definitionem Concilii generalis visendum sit.

te & avec toute certitude de confiance:
 La recompense des bonnes œuures sans o-
 pinion de Merite: La nature de la vraye E-
 glise, inuisible, & les deux marques d'icel-
 le, a sçauoir la saine Doctrine & le droit v-
 sage des Sacremens, sans aucune suietion
 au Pape que pour l'Ordre, & pour euiter les
 Schismes: La Remission des pechez en la
 Penitence par la vertu, le merite, & le be-
 nefice de Iesus Christ seul embrassé avec
 confiance par le pecheur repentant: Le
Sacrifice de la Messe sans aucune propitia-
tion, & ne seruant aux Croyans que se ra-
menteuoir & s'appliquer le fruit du Sacri-
fice de la Croix, de la façon que cela se fait
 és Sacrifices de repentance, de prieres, d'a-
 ction de graces, de loüanges, & autres sem-
 blables: d'oster les Messes sans cōmunians;
 d'octroyer la communion de la Coupe à
 tous, & le Mariage aux Gens d'Eglise: de
 Reformer le Seruire de Dieu, & d'en oster
plusieurs choses ineptes, apocryphes, & im-
pertinentes qui s'y estoient glissees: & en-
 fin de Consoler les Malades estans à l'ex-
 tremité en les accourageant à ne pas crain-
 dre le Diable ni ses espouuantemens, mais
 à esperer & se fier de toute leur ame en la

misericorde de Iesus Christ qui a porté nos pechez, pour lesquels aussi il a enduré la mort; & ayant ainsi assuré & confirmé les Malades, les benir & les recommander à Iesus Christ.

Ceste Lecture acheuee, & l'Empereur en ayant esté hautement remercié par l'Archeuesque de Mayence premier Electeur, & grand Chancelier de l'Empire, le Liure fut en mesme temps & de son commandement imprimé en Allemand & en Latin, & tost apres traduit en Italien & en François; porté & distribué par les Euesques en leurs Eglises, & receu par plusieurs d'entre eux en leurs Synodes qu'ils assemblerēt par son ordre expres pour cela. L'Archeuesque de Treues en apporta aussi plusieurs exemplaires qu'il fit lire deuant tout son Clergé & distribuer par tout son Archeuesché; en conuocqua le Synode pour le 25. de Nouembre ensuiuant, & dans le mandement qu'il en publia, qualifia ce Formulaire, *La Forme & la Regle de Religion exactement accordante aux Escritures & aux Canons inspirez du ciel; & diuinement inspiree à l'Empereur pour secourir la Religion presques vniuersellement abolie, &*

Tom. 4.
des Con-
giles.

+

reſtabliſſer l'Egliſe en ſon integrité: comman-
dant que chacun euſt à publier de grand
courage & ſans rien craindre ceſte Doctrine
de la Reformation, pource que c'eſtoit un
But certain de la Verité toute claire que l'Em-
percur auoit dreſſé, auquel ceux de ſon Dioc-
ſe deuoient viſer ſans s'en laiſſer deſtourner
par aucune apprehenſion, avec deſſenſe à
tous en vertu de ſainte obeiſſance, & de ſon
Authorité, de s'eſlogner de ceſte Formule,
ains icelle embrasſer & obſeruer de tout
leur eſprit & affection, en pourſuiure con-
ſtamment reellement & de fait le conte-
nu, tant en l'Egliſe Cathedrale, qu'en tou-
tes les Paroiſſes, Monafteres, Chapelles, O-
ratoires, & autres lieux dediés à la Reli-
gion. En ſuite de quoi eſtant, le Synode
aſſemblé à Treues, fut representé de ſa part
par Ambrois Pelargus Dominicain ſon
Theologien & ſon Predicateur ordinaire,
& homme ſçauant ſelon le temps, la neces-
ſité qu'il y auoit de reformer l'Egliſe, en la-
quelle preſques toutes choſes eſtoient cou-
uertes & accablees d'horribles tenebres, de
laquelle l'eſtude des ſaintes Lettres eſtoit
bannie il y auoit long-temps & auoit eſté
miſe en ſa place, une eſpineuſe, picquante,

froide, maigre, & trop malheureuse façon de
 traiter la Theologie, ce qu'il appelle l'yuroye,
 qui auoit pullulé, cependant que ceux qui
 estoient obligez d'y prendre garde, auoient
 dormy sur les deux oreilles & ronflé haute-
 ment: Qu'enfin il auoit esté représenté à
 l'Empereur que le mespris de l'ancienne Re-
ligion estoit la principale cause de tous les
maux de l'Eglise; ce qu'il n'auoit pas si tost
 sceu estre ainsi, qu'il auoit fait tous ses ef-
 forts pour y remedier, & qu'il n'auoit peu
 par de meilleurs conseils & moyens, estre
 donné secours aux affaires de l'Eglise affli-
 gées & presque deplorees, souhaitant de
 pouuoir leur recōmander aussi dignement
 par son discours, la sincere, ardente, droite
 & pieuse intention de l'Empereur, qu'elle
 ne pouuoit estre assez dignement louée.

Après quoy l'Euesque d'Ascdod Vicai-
 re & Suffragant de l'Archeuesque deman-
 da aussi de sa part à l'Assemblée, si en la ma-
 niere de reparer l'vnion de l'Eglise deschi-
ree, & de conseruer ce qui en restoit en son
 entier, & en celle d'instruire leurs peuples,
 leur intention estoit pas de suiure la Forme
de la Reformation. Et tous ayans respondu
 avec vn visage fort joyeux, qu'ils n'auoient

la forme
 de la Re-
 forma-
 tion.

rien plus à cœur que d'exécuter de parole & de fait, mesmes au peril de leurs vies, toutes les choses qui estoient contenues en la Reformation: Il les en remercia; & apres quelques legers Reglemens qui ne touchoient pas la doctrine, il ferma le Synode, remettant à exécuter la Reformation ordonnée par l'Empereur au Synode Prouincial <sup>Reforma-
tion or.
donnée
par l'Em-
pereur.</sup> prochain, qui fut tenu au commencement de May de l'année suivante, en presence des Euesques de Toul & de Verdun, & des Procureurs de Jean Cardinal de Lorraine Administrateur de Metz, & auquel pourtant il n'en fut point du tout parlé. Mais tout fut réduit & remis, comme aussi en ceux des autres Prouinces, à la Foy de l'Eglise Romaine, comme estant icelle le chef & la verité dont il ne falloit pas se laisser distraire; peut estre à cause de l'esloignement de Charles, & parce qu'en cest entre temps les Legats du Pape estoient arriuez en Allemagne: quoy que ce fust, frustrant ainsi l'esperance des peuples & accomplissans <sup>Charles
V. en sa
lettre
aux Ar-
cheuesq.
Euesq.
autres
Prelats
du 9.
Juillet
1548.</sup> néanmoins la prediction de l'Empereur, que la pieuse chaleur d'effectuer la Reformation se raffroidiroit par le retardement. Et laissans ceste preuve manifestee que de

quelque necessité qu'elle fust reconnue,
mesmes par ces gens là, il ne l'en falloit pas
esperer.

1 Si est ce que deux choses y sont demeu-
rees fort considerables: l'une est qu'en tou-
te la Diète, où ceste Reformation auoit e-
sté publiee, ni en toutes les Assemblies de
l'Empire tenuës depuis sur ce sujet, il ne s'y
est trouué tant de contradictions que de la
part de ceux qui la demandoient, & qui ne
se pouuoient contenter de l'auoir si defe-
ctueuse, encor qu'ils y eussent c'est aduan-
tage que leurs ennemis mesme reconoif-
soient par là suffisamment que l'Eglise en
auoit besoing, & qu'ils auoient eu raison
2 de la demander. L'autre chose remarqua-
ble fut qu'encor que le Concile de Trente
eust desia décidé tout autrement la pluspart
de ces Articles, l'Empereur & les Estats de
l'Empire n'auoient pas laissé de iuger qu'ils
deuoient estre reformez: Et par conse-
quent que ce n'estoit pas de ce Concile là,
ni de ce qu'il auoit fait, qu'il falloit atten-
dre la vraye Reformation. Voila pour-
quoi Nicolas Psaulme Euesque & Comte
de Verdun, faisant imprimer encor six ans
apres l'Agende ou le Manuel de son Dioce-
se

se le finit par une Priere pour la Reformation
de l'Eglise, en laquelle il instruisit le Peuple
entre autres choses à demander à Dieu,
Auteur de la pureté & de la Paix, que la
Doctrine de l'Euangile fleurist en son Eglise,
comme dès le commencement, & que ses Sacre-
mens y fussent bien & droitemēt administrez;
cōme recognoissans estre là les deux points
de la vraye & necessaire reformation, la-
quelle il ne croyoit pas encor auoir telle
qu'elle estoit à desirer, puis qu'il la faisoit
encor tous les iours demander à Dieu.

Or les choses ayans esté amenees à ce
point, il s'ensuit qu'autant que les hom-
mes ont recognu que la Reformation e-
stoit necessaire, & qu'elle estoit iuste; au-
tant ont-ils esté obligez de la receuoir, &
mesme d'y cooperer, pour acheuer ce qui
auoit esté commencé par prouision seule-
ment: Les raisons en sont: I. Que quand
on a cognu les erreurs, il n'est pas loisible ou
indifferent d'y demeurer. Car ce seroit con-
sentir à l'erreur, ce qu'un homme sage n'e-
stimera iamais pouuoir faire. II. C'est vou-
loir faire à Dieu un service qu'il n'a pas com-
mandé & qu'il condamne: parce qu'il aime
mieux obeissance que sacrifice, & qu'il re-

prouue en son seruice tout ce que nos vo-
 lontez s'ingerent d'y faire. III. C'est dete-
 Rom. 1. nir, comme dit l'Apostre, la verité en ini-
 18. stice: qui est, quand on ne la confesse pas,
 ou qu'on en abuse. Ce qui est vne iniusti-
 ce extreme; puis que c'est refuser tesmoi-
 gnage à ce qui le merite le plus: Que c'est
 mesme le refuser à Dieu, qui nous fait
 l'honneur de nous prendre à tesmoins en
 vne occasion où il cherche plus de gloire; &
 Rom. 10. que sans cela la Foy mesme, & tous les plus
 10. honorables sentimens que nous pouuons
 auoir de luy sont inutiles. IV. Que c'est
 mesme trahir la verité par vn silence con-
 Matth. traire, veu que c'est de l'abondance du
 12. 34. cœur que la bouche parle, & que ceux qui
 Ps. 116. ont l'Esprit de Foy, parlent comme ils
 101. croient, selon qu'il est escrit, I'ay creu, pour-
 2. Cor. ce ay-ie parlé. V. Que c'est auoir honte de
 4. 13. Iesus Christ & de ses Paroles, & le renier,
 Luc 9. & qu'il a menacé d'en autant faire de ces
 26. Lasches. VI. C'est aussi pecher contre sa con-
 Luc 12. science: Car c'est faire le contraire de ce
 27. que l'on sçait; qui est vn mensonge, & vne
 action infame, & vne bassesse de cœur
 mesprisee de toutes les personnes honestes.
 C'est faire à son escient le contraire de ce

que l'on doit, qui en est encor vne autre plus honteuse & vn peché continuel. VII. 7.
 C'est raurir à Dieu son seruice, & le vouloir assuiettir; & peu à peu se faire le chemin à auoir la verité en haine, & en suite à la persecuter, & pecher contre le Saint Esprit.

VIII. Enfin, c'est desobeir au Commandement, qui est au Chapitre dix huitiesme de l'Apocalypse en ces termes, Sortez de Babylon mon peuple, &c. Car ce n'est pas chose nouvelle, ni qui vienne de nostre inuention, d'entendre par la ville de Babylon celle de Rome, & nō la seule Rome payenne, telle qu'elle estoit quand Saint Iean escriroit son Apocalypse: mais elle depuis qu'elle auroit esté Chrestienne. Ça esté l'opinion de Papias, de Tertullien, de S. Ambroise, de S. Hierosme, de S. Augustin, de Ticonius, de Primase, de Beda, d'Anselme, de Thomas d'Aquin, de Marian Victorin Euesque, de Bellarmin Iesuite, de Sixte de Sienne Iacobin, à l'endroit où il traite de l'inscription de la grande Pailarde; & de plusieurs autres anciens & modernes citez par le Iesuite Ribera sur ces paroles du Chapitre quatorziesme de l'Apocalypse, Elle est cheute, elle est cheute Babylons

Ribera.

la grande. C'est presque, dit-il, la commune opinion des Expositeurs, que par Babylon est entendue, la Cité des Méschans, qui est composée de tous les Impies, & en laquelle le Diable domine, asçavoir celle qui est aduersaire à Jerusalem la Cité de Dieu. Et cela prouue-il parce que S. Pierre dit de l'Eglise qui estoit en Babylone, qu'il entend de la Romaine. Et parlant de son sens, Il doit, dit il, estre premierement tenu pour constant, qu'icy le nom de Babylon, n'est pas pris proprement, mais par figure, comme Saint Iean l'enseigne ouuertement au Chapitre dixseptiesme, disant qu'au front d'icelle est escrit, Mystere: soustient par plusieurs raisons amplement deduites, que par là il faut entendre la vil-
Roma le de Rome, non seulement telle qu'elle estoit lors que S. Iean escriuoit, mais telle qu'elle seroit enuiron la fin du monde: & qu'en ce temps seront accomplies toutes les choses qui sont predites de sa derniere desolation; parce qu'il tient pour chose asseuree, qu'elle doit estre idolatre & persecuter les fideles au temps de l'Antechrist, de mesme qu'elle faisoit lors & depuis que S. Iean escriuoit. Ça esté aussi, il y a plus de trois cens ans, le sentiment qu'on en a

uoit à Metz, comme il se void par le Com-
mentaire du Curé de S. Victor sur l'Apo-
calypse, dont nous auons l'original escrit
en velin, que nous offrons de représenter.

C'est pourquoy, encor que du temps de L. 2. cē-
tre lousi-
nau, à
la fin.
S. Hierosme, elle eût, comme il dit, effa-
cé par la confession de Christ, le blasphē-
me qu'elle auoit porté escrit sur son front,
c'est à dire lors qu'elle estoit Chrestienne,
& qu'il y demouroit, il ne laissa pas de l'ap-
peller de son ancien Nom: *Je demourois*, Cū in
Babylone
ne ver-
dit il, *en Babylone*, & *estois habitant de la*
Paillard de vestuë d'escarlate, & *viuois selon le* farec, &
purpu-
ra: & Me-
reticis
essem
Colon.
& Iure
Quititū
vuerē,
&c. in
Prologo
Librorū
Didymi
de sp. S.
droit des anciens Romains. Lesquels mots
sont mesme produits par le mesme Iesuite,
pour prouuer que S. Hierosme faisoit al-
lusion à la Femme paillarde, qui est appel-
lee Babylon au chapitre 17. de l'Apocaly
pse: Non pource qu'elle le fust alors, mais
pource qu'elle l'auoit esté, & que S. Iean
auoit predict qu'elle le seroit derechef au
temps de l'Antechrist. Et d'autant que par
les ruines aduenuës de son tēps à l'Empire
Romain, il voyoit que l'Antechrist n'estoit
pas loing de se manifester, puis que l'Em-
pire qui l'auoit retenu iusques là, perdoit
tous les iours ses forces, il conseilloit aux

Epist. 11.

Epist.

17.

vns de ne se point marier, & aux autres de sortir de Rome & se retirer ailleurs. Car pour persuader Ageruchia de demeurer Veufue, il luy representa que les Barbares auoient ruiné vne grande partie de l'Empire, & se seruant des paroles de S. Paul à ce propos, *Celuy, dit-il, qui obtient va s'abolissant, & nous n'entendons point que l'Antechrist approche?* Et pour induire Marcel-la à quitter Rome, encor qu'il y eust là vne Eglise sainte, que là fussent les trophées des Apostres & des Martyrs, la vraye Confession de Christ, la Foy louée par l'Apostre, le Paganisme foulé aux pieds, & le Nom Chrestien s'esleuât de iour en iour en honneur: Neanmoins avec tout cela il appelle ceste Rome-là, la Roche Tarpeienne, qui n'estoit pas si sainte que Bethlehem, & qui ayant esté souuent foudroyee du Ciel, faisoit voir qu'elle deplaisoit à Dieu: luy applique ce commandement du 18. de l'Apocalypse, *Sortez de Babylon, mon Peuple:* Ly, disoit-il, l'Apocalypse de S. Iean, & considere ce qui est dit de la Femme vestuë d'escarlata, du BlaspHEME escrit en son front, des sept Montagnes, des grandes eaux, & de la sortie de Babylon, *sortez de là, mon Peuple, dit le*

Seigneur, & ne participez point à ses pechez; & ne receuez point de ses playes. Fuyez du milieu de Babylon, & sauuez vn chacun son Ame. Elle est cheute, elle est cheute Babylon la grande, & a esté faite l'habitation des Demons, & le repaire de tout esprit immonde. En quoy S. Hierosme faisoit comme quelcun, qui exhorteroit ses amis à se retirer d'une ville qu'il verroit à la veille de tomber en la puissance d'un citoyen vsurpateur.

C'est aussi avec ceste mesme cōsideration que le Iesuite, que i'ay nōmé, applicque ce ^{Ribera} mesme cōmandement à Rome en l'estat ^{au mes-} ^{me lieu} qu'elle deuoit estre au temps de l'Ante- ^{S. 46. 50} ^{52. 53.} christ. Auquel Iesuite i'en adjouste encor vn autre, qui est Blaise Viegas Docteur & ^{Viegas.} Professeur en Theologie, lequel en plusieurs lieux de ses Commentaires sur l'Apocalypse, qui, comme dit Ribadeneira ^{Cōmēt.} ^{1. sect. 3.} son Compagnon, sont fort approuuez par ^{& sur} ^{le ch. 18.} ^{comm. 1.} les hommes Doctes, & maniez d'ordinaire ^{sect. 4.} par les Predicateurs, & notamment sur le chapitre 17. soustient que par Babylon, d'où il faut sortir, il faut entendre Rome, non seulement telle qu'elle estoit deuant qu'elle eust receu la Foy Chrestienne, &

De la
Couron-
ne du
Soldat
c. 13.

Greg. 1
4 epist.
38.

lors qu'elle estoit idolatre: mais aussi telle
qu'elle feroit au temps de l'Antechrist: &
que c'est ainsi que S. Hierosme l'a entendu
en ces paroles, qui viennent d'estre recitees,
& en ce commandement d'en sortir; com-
me Tertullien dit aussi que par ce mesme
passage il nous est deffendu d'y demeurer.
Cela presuppole, & les erreurs que nous
avons dits; Quand nous devrions demeu-
rer d'accord qu'il auroit encor falu atten-
dre celui que les Peres pensoient voir tout
pres, auquel ils ont dit que les Heresies ser-
viroient d'armee, & vne armee de Prestres
estoit preparee; Neanmoins il y a eu assez
* de sujet de se separer d'une ville destinee à
en estre le siege, & qui l'estoit en effect de
tant de Doctrines condammnees par la Paro-
le de Dieu, & qui les imposoit à toutes les
Eglises, qu'elle avoit mises en sa sujction,
& qui communiquoient avec elle. Ansel-
me en son Commentaire sur le 18. chapitre
de l'Apocalypse, expose ce mesme com-
mandement. Sortez de Babylon, par ces mots,
Ne faites pas leurs oeuvres; ny donnez point
de consentement. Ceux là consentent qui les
loüent, & flatent, & celui qui les doit corri-
ger & ne le fait point. Il l'a donc falu faire.

Quand ce n'auroit esté que pour les raisons que nous auons declarees, afin de remettre l'Eglise de Dieu en la forme qu'il l'auoit faite, & le recognoistre tel qu'il s'est manifesté en sa Parole, & restablir son Seruice comme il l'a ordonné.

De là s'ensuit aussi, que ceux, qui en sont ^{16.}
vne fois dehors, n'y doiuent iamais retour-
ner. Car ils pechent plus grieuement que
ceux qui n'en sont point sortis. Premiere- ¹
ment, parce qu'ils rejettent la grace que Dieu
leur auoit faite: Car si c'est grace d'en estre
forty, c'est vne ingratitude extreme d'y
r'entrer. En second lieu, Non seulement ²
ils celent & retiennent la verité iniuste-
ment: Mais aussi La renient & l'abjurent,
& ce qui est plus, iurent de croire le con-
traire. Car c'est ainsi qu'on traite les Re-
laps. Ce qui est vne felonnie & vne trahi-
son, & vn perjure concerté & deliberé.
Tiercement, Ils s'assujettissent à vne autre ³
Autorité que celle de Dieu, puis qu'ils iurent
vne obeissance absoluë & aueugle au Pape
contre la defense de l'Apostre, & le reco. Gal. 5. 1.
cognoissent Chef & Espous de l'Eglise
sans egard à Iesus Christ, & Iesus Christ Bell. 1. 1.
mis à part & exclus: Et s'assuiettissent à vne ^{du Pöte}
 Rom. 1. 9

Secluso
etiam
Chri-
sto.

autre Regle de Religion que la Parole de Dieu, puis qu'ils reçoivent les Traditions de pareille autorité: Et sont en scandale & mauvais exemple, tellement qu'ils sont coupables de toutes les reuoltes qui se font apres eux: qui est vne horrible complicité de pechez. Aussi apres tout cela il n'est pas permis d'estre Apostat impunement. Car, dit Saint Pierre, si apres estre eschappez des soüilleures du monde par la cognoissance du Seigneur & Sauueur Iesus Christ, toutesfois estans derechef entortillez en icelles ils en sont surmontez, leur derniere condition leur est deuenue pire que la premiere. Car il leur eut mieux valu n'auoir point cognu la voye de Justice, qu'apres l'auoir cognue se destourner arriere du saint commandement qui leur auoit esté baillé. Et S. Paul de mesme, Si, dit-il, nous pechons volontairement apres auoir receu la cognoissance de la verité, il ne reste plus de sacrifice pour les pechez: mais une attente terrible de Iugement, & vne ferueur de feu qui deuorera les Aduersaires. Et encor, Si ceux-la, qui mesprisoient celuy qui parloit sur la terre, ne sont point eschappez, nous serons punis beaucoup plus, si nous nous destournons de celuy qui parle des Cieux. Pour toutes les-

2. Pier.
2.20.21.

Heb.10.
26.

Heb.12.
25.

quelles raisons aussi l'Enfant a dit qu'il croit, & nous devons croire avec luy, que ceux-là ne peuvent faire leur salut en la Communion de Rome, & que ceux qui y sont en doiuent promptement sortir. Et c'est ce que nous croyons aussi.

DEMANDE XIII.

Que croyez-vous donc de nos Ancestres, qui sont morts en la communion de l'Eglise Romaine avant la Reformation?

RESPONSE.

Premierement les Juifs auroient peu faire la mesme question aux Apostres, qui les inuitoient à embrasser l'Euangile. Secondement, nous disons qu'ils ont failly par ignorance: & que Dieu n'a laissé perir aucun de ses Eleus: leur ayant, devant qu'ils soyent morts, donné une suffisante cognoissance des choses necessaires à leur salut; soit in-

mediatement par la grace de son
 Esprit; soit aussi par l'Escriture
 Sainte, & par autres bons Liures:
 N'y ayant point eu de siecle, auquel
 il n'ait suscité Gens, qui de bouche
 ou par escrit ont descouvert les er-
 reurs, & rendu diuers tesmoignages
 à la Verité. En troisième lieu il
 n'en a pas esté devant comme depuis
 la Reformation. Car à Metz, ny
 ailleurs nos Ancestres n'estoyent pas
tenus pour estre & mourir Chre-
 stiens, de croire ce que l'Eglise de Ro-
 me croit, ni de detester ce qu'elle con-
 damne, ni de iurer une vraye &
entiere obeissance à son Euesque:
 Mais ceux qui mouroyent, estoient
 instruits à auoir ferme creance, que
 nostre Seigneur Iesus Christ a esté
mis à mort pour l'amour d'eux, &

qu'ils ne pouvoient pas estre sauuez
 pour la valeur de leurs Merites,
 mais en la vertu & par le merite de
sa tres-douloureuse Passion qu'il a
 soufferte en l'Arbre de la Croix, &
 de son tresprecieux Sang qu'il auoit
 voulu resandre pour les racheter.
 Ce qui estoit appelle la Foy parfaite,
 & pris pour un signe & preuve de
 leur salut. En suite de quoi le Curé
 leur certifioit & assureoit qu'ils se-
 roient sauuez & ne seroyent iamais
 separez de Dieu. Mais il en est
maintenant bien autrement. Et
 combien que nous ne iugions, &
 qu'il ne faille iuger personne, parce
 que Dieu cognoist ceux qui sont
 siens; Neanmoins ie croy qu'il fera
plustost miracle que de laisser mou-
rir aucun de ses Eleus en la creance

+ conf. p.
 185.

de l'Eglise de Rome d'aujourd'hui,
parce que ce n'est pas le chemin de
salut.

DEMANDE XIV.

Que faut-il donc faire pour par-
venir à salut?

RESPONSE.

Suivre le chemin que Dieu nous
a tracé en l'Escriture Sainte, &
n'en i jamais sortir: Nous tenir au
vrai & unique moyen qu'il nous y
en propose: qui est le merite de Jesus
Christ, & renoncer à tout autre.
Faire les exercices de Religion qu'il
nous y a ordonnez: Assister soigneu-
sement aux Saintes Assemblies pour
ouïr les Predications de sa Parole,
l'invoquer pour les necessitez publi-
ques & privees, chanter ses loüan-
ges & lui rendre graces: communi-

quer aux Sacremens en la forme
qu'il les a instituez, & en l'estat
 qu'il est requis: pratiquer avec affe-
 ction & le mieux qu'il sera possible
 toutes les bonnes œuvres qu'il nous
 a commandees: Ne faire à autrui
que ce que nous voudrions nous e-
stre fait à nous-mesmes: Et selon
 l'infirmité humaine, faire bien à
 tous & ne faire mal à personne: &
s'il nous arriue de faire au contrai-
re, nous en repentir & l'amender se-
 rieusement: Continuer ainsi toute
 nostre vie iusques à la mort; et en
mourant recommander & rendre
 nos Ames à Dieu par le merite infi-
 ni de nostre unique Sauueur Iesus
 Christ, qui nous est Gain à viure et
 le sera encor à mourir. C'est là la
 Religion Reformee, en laquelle ie

suis né par la Grace de Dieu, & en
 laquelle ie le prie qu'il nous face
 aussi à tous la Grace de viure &
 mourir, pour paruenir enfin à ce sa-
 lut eternel que nous cerchons tous,
 & qui nous a esté acquis par le sang
 precieux de Iesus Christ Fils de
 Dieu: Auquel avec le Pere & le
 Saint Esprit, un seul & mesme
 Dieu, en soit Gloire & loüange ès
 siecles des siecles, A M E N.

La Nature & la Loy qui obligent les
 Enfans à faire les obseques à leurs Peres, &
 leur bastir des Sepulchres, lesquels estoyent
 appellez leurs Memoires & leurs Monu-
 mens, les obligent encor plus à faire hon-
 neur à leur Nom, & à conseruer vne bon-
 ne opinion de leurs vertus, qui est aussi le
 plus honorable Monument qu'ils leur puis-
 sent dresser & le plus iuste de tous les de-
 uoirs qui leur puissent estre rendus. Par ce-
 ste tendresse naturelle, ceux de l'Eglise Ro-
 maine

maine

maine taschent de surprendre les simples d'entre nous pour les y tirer avec eux, disans, si on ne peut estre sauué en croyant ce que nous croyons, Que sont deuenus vos Peres?

Pour respondre à ceste objection, Nous 1. disons, Premièrement, Que les Iuifs au-
roient peu la faire aux Apostres, quand ils les
inuitoyent à embrasser l'Euangile: Car n'au-
 roient ils pas peu leur dire; si pour estre
 sauué il faut estre Chrestien, que sont donc
 deuenus vos Peres, qui sont morts auant
 que de l'estre? Et l'auroyent peu faire en
 plus forts termes, puis que plusieurs d'entre
 eux auoient mesmes aidé à faire mourir
 Iesus Christ, & auoient encor persecuté la
 doctrine apres sa mort. Ceux qui nous
 font ceste instance, ont encor moins de rai-
 son: Car eux-mesmes veulent que les sim-^{NB.}
 ples d'entre nous, qu'ils sollicitent à quitter
 nostre Religion, croient deuant toutes
choses, que leurs Peres, qui y sont morts,
sont damnez; & qu'ils le sont eux-mesmes
 autrement. L'Escriture Sainte nous ad-
 uertit de ne nous pas laisser surprendre à
 ceste foiblesse: Car elle defend aux En-^{20.18.30}
 fans de cheminer és statuts de leurs Peres,^{1. Pier. 1. 18.}

& de garder leurs ordonnances, & de se
 souïller és choses qu'ils adoroyent & que
 leurs Enfans deuoient auoir en abomina-
 tion. Et les Iuifs mesmes qui en bastissant
 les Tombeaux des Prophetes que leurs Pe-
 res auoient fait mourir disoient, *Si nous*
eussions esté és iours de nos Peres, nous n'eus-
sions pas esté leurs Compagnons au sang des
Propbetes, donnoyent à cognoistre, que les
descendans ne doiuent pas estre les imita-
teurs de leurs Ancestres à mal faire.

11. *Secondement, nous disons, que nos Pe-*
res, qui sont morts en la Communion de
l'Eglise Romaine, ont failly par ignoran-
ce: Qui est, sans doute de tous les pechez
celuy qui est plus pres du pardon. S. Paul
mesme auoit auparauant esté vn blasphem-
ateur, & persecuteur, & oppresseur, Mais,
dit-il, misericorde m'a esté faite, entant que ie
l'ay fait par ignorance estant en infidelité, &
pour estre vn exemplaire de la mesme miseri-
corde. Par là mesme aussi S. Pierre auoit
aucunement excusé ceux qui auoient fait
mourir Iesus Christ, Et maintenant, Freres,
leur auoit-il dit, Je sçay que vous l'avez fais
par ignorance, comme aussi vos Gouverneurs:
Qui est aussi la raison que Iesus Christ mes-

Matt.

23.29.

1. Tim.

1. 13.

Act. 3.

17.

me deuant tout cela en auoit alleguee pour
 leur en obtenir le pardon; *Pere pardonne. Luc 23.*
leur, car ils ne sçauent ce qu'ils font. Nos Pe- 34.
 res, par la grace de Dieu, n'ont rien fait de
 semblable, ni rien d'approchant; & n'ayans
 pas affecté ceste ignorance en laquelle il
 les auoit fait naistre, il n'est pas chose indi-
 gne de sa misericorde qu'il l'ait dissimulee *Act. 17.*
 en ceux qu'il auoit mis à part, & qui appar- *30.*
 tenoient à son election & qui ont esté ap- *Gal. 1.*
 pellez à sa cognoissance. *11.*

Car Dieu n'a laissé perir aucun de ses
Eleus; veu qu'il n'est possible qu'il en pe- *Marc*
 risse aucun, ni par consequent que faux *13. 22.*
 Christs & faux Prophetes les seduisent. Et
 partant il leur a donné deuant qu'ils soyent
morts vne suffisante cognoissance des cho-
 ses necessaires à salut: asçauoir de cognoi- 13.
stre le seul vrai Dieu & celui qu'il a enuoyé, *Ican 17*
Iesus Christ. Qui est aussi tout ce que l'A- *1. Cor.*
 postre s'estoit proposé de sçauoir; & à quoi *2. 2.*
 reuenoit tout ce qu'il enseignoit aux au-
 tres; ce qu'il sçauoit bien, estant reuenu du
ciel, estre le chemin d'y monter, & que
 nous auõs dit estre le vrai & vnique moyen
 de salut proposé en la Religion Chrestien-
 ne, & compris au Symbole des Apostres

que l'on y a toujours retenu ; encor que beaucoup d'autres doctrines suruenuës d'ailleurs l'eussent depraué & bien obscurcy.

De ce moyen Dieu a donné à nos Peres, qui estoient de son election, vne cognoissance suffisante: soit immédiatement par la grace de son S. Esprit, lequel, comme Iesus Christ dit, souffle où il veut ; & duquel, comme les Anciens disoient, la grace n'a pas besoing de temps, ni du secours de personne, & qui ne peut estre retardee par aucune resistance: soit aussi par plusieurs moyens, cōme par l'Escriture Sainte & par autres bons liures, dont il n'a iamais laissé l'Eglise Chrestienne depourueüe.

16. Car il ne s'est iamais laissé en aucun siecle sans tesmoignage ; ayant mesme de temps en tēps pris & suscité quelques tesmoins à la verité, qui de bouche ou par escrit en ont resueillé le souuenir & en ont fait reuenir le goust aux peuples. C'est pourquoy dès l'onzieme siecle c'estoit le Formulaire à l'entree des Lettres, mesmes des Princes, de souhaiter pour prosperité à ceux auxquels ils escriuoient, de cognoistre la verité.

Dieu aussi a toujours conserué les Liures

Jean 3.
8.

S. Am-
brof.

Proem.
sur S.
Luc

Proffer.
des In-
grats.

*
Miræus
Cod.

Piar.
Donat.
c. 102.

sacrez : & sans parler des originaux qui
 n'ont pas esté incognus à tous, ni de la ver-
 sion Latine, appelée Vulgaire, qui estoit
 familiere à plusieurs, il y en a eu aussi en
 d'autres lāgages leuë parmi ceux, ausquels
 le Latin n'auoit pas esté ou auoit cessé d'e-
 stre si commun. Dés l'an onze cens apres la
 Natiuité de Iesus Christ, nos Ancestres en
 la ville & en l'Euesché de Metz s'estoient
 fait traduire le Nouveau Testament & vne
 partie de l'Ancien en langage François qui
 leur estoit naturel. Et nous apprenons par
 la Lettre de Bertrand Euesque de Metz es-
 crite au Pape Innocent III. & par la Res-
 ponse du Pape, qu'ils estoient si affection-
 nez à ceste Lecture, qu'hommes & femmes
 s'assembloient pour l'ouyr lire, & qu'ils a-
 uoient gens qui leur en donnoient l'expo-
 sition, & y estoient si versez, qu'à leurs Cu-
 rez mesmes, quand il les en vouloient re-
 prendre, ils respondoient, qu'ils enten-
 doient mieux qu'eux la Parole de salut;
 & qu'ils ne deuoient pas les empescher de
 continuer.

Et c'est lors que les Historiens de ce tēps-
 là escriuent que la Doctrine appelée des
 Albigeois commença de s'establir en iceste

Extra.
 de Her.
 c. Cūm
 ex in-
 iuncto.

Cesar.
 l. 5. c. 20.

Ville & Euesché, & en peu d'annees y prit
 vne grande authorité: Et, nonobstant les
 Bulles de Rome, &, les oppositions des E-
 uesques & du Clergé, s'y conserua plus de
 deux cens ans, puis que bien auant dans le
 trezieme siecle le Pape Innocent IV. es-
 criuit encor de ce mesme sujet: y ayant eu
 lors & tousiours depuis vne grâde affection
 en nos Ancestres à l'Escrirure Sainte, quoi
 qu'on leur en eust deffendu la Lecture; e-
 stans aidez par la Version Françoise que le
 Roy Charles le Sage en auoit fait faire en
 ce mesme temps: de sorte que les Curez de
 ceste Ville s'en faisoient escrire des copies
 avec des Notes, dont nous auons vn origi-
 nal en velin que le Curé de Siant Victor a-
 uoit fait faire dès l'an 1345. Et n'estant per-
 mis au peuple de la lire, la faisoient repre-
 senter publiquement, & sur tout * l'Apoca-
 lypse, à laquelle ils estoient paticuliere-
 ment affectionnez. Auquel temps le Roy
 Charles VIII. fit r'imprimer la Bible en
 François pource qu'il ne s'en trouuoit plus
 d'exemplaires. Nous auons aussi remar-
 qué par plusieurs Originaux, que nous a-
 uons, de la fin du quinziesme siecle, au
 point que la Reformation approchoit, que

* Au
 mois de
 Septēbre
 de l'an
 1412.
 l'Apoca-
 lypse fut
 soiee en
 la place
 de Châ-
 ge, durât
 3. iours,
 le Mini-
 stre de
 la Tri-
 nite re-
 presen-
 tant S.
 Jean.

c'estoit vn style commun de fouhaiter le S. Esprit à ceux auxquels on escriuoit.

Les Sermons mesmes pouuoient aider les Eleus à la cognoissance de la verité: Car elle n'estoit pas en tous egalemēt mal traittee. Il y en auoit de meilleurs les vns que les autres. Quoy que ce soit Iesus Christ estoit presché, encor qu'on y mellaſt beaucoup d'autres choses plus ou moins: Tellement que les Corbeaux nourrissoient encor l'homme de Dieu au desert: & comme le cerueau bien disposé digere ce qu'il reçoit, & separe l'utile d'avec le superflu & le vicieux, les Eleus de Dieu esprouuoient par son commandement les Esprits, & discernoient les doctrines, & ne retenans que ce qui estoit bon, ou ce qui ne pouuoit nuire, reiettoient le reste, comme le cerueau fait les excremens. Car si quelcun veut faire la volonté de Dieu, il cognoistra, dit Iesus Christ, de la doctrine si elle est de Dieu.

Tellement qu'encor que le Roy Charles VII. eust accoustumé de dire en ce temps-là, que la verité estoit malade, & que Louis XI. son Fils creust, comme il disoit, qu'elle estoit morte depuis, sans auoir mesme trouué de Confesseur: Toutesfois

1. Rom

17. 4. 5.

le cerueau

1. Theſſ.

1. 21.

1. Iean

4. 1.

Iean 7.

17.

elle viuoit encor secretement en plusieurs,
 & au moins n'estoit pas morte, sans auoir
 laissé quelcun, à l'oreille duquel elle eust
 fait sa Confession: puis qu'il y en a eu plu-
 sieurs qui l'ont publiée, ou qui au moins en
 ont dit quelque chose, auxquels d'autres
 aussi peuuent auoir adjousté Foy, encor
 qu'ils n'en ayent rien osé dire, cōme ceux
 qu'Elie mesme, qui pensoit estre seul à la
 dire, ne cognoissoit point: & ceux desquels
 parle Esaye, entre lesquels la Loy de Dieu
 estoit cachetee & le Tesmoignage empac-
 queté: Et ces Disciples que Iesus Christ
 mesme a eus, secrets pour la crainte des
 Iuifs; & comme il les a supportés en leurs
 foiblesse sans les obliger à se declarer deuant
 le temps, nous deuons croire que Dieu
 aussi a supporté celle de nos Peres, pour ce
 qu'ils ne pouuoient pas faire dauantage:
13. L'euenement ayant verifié, qu'ils n'auoiēt
pas vocation à reformer l'Eglise, & que le
 temps aussi n'en estoit pas encor arriué:
 aussi void on par c'est Original que nous
 auons de l'an 1345: qu'on croyoit à Metz en
 ces tēps-là, qu'il suffisoit aux Eleus de Dieu,
 pour satisfaire à son commandement, de
 ne participer pas aux pechez de ceux par-

1. Roi

19.10.

Rom. 11.

3.

Esa. 8.

16.

Iean 12.

42. Et

19.38.

Sur le

ch. 18. de

l'Apoc.

my lesquels ils viuoient, sans qu'il leur fust
besoing de s'en separer autrement.

En troisieme lieu, nous respondons à III.
ceste Question qu'on nous fait, Que sont
deuenus vos Peres? *Qu'il n'en a pas esté de-*
uant comme depuis la Reformation, Car les
erreurs ne se sont pas formés par vne incur-
sion subite ni tous à la fois, mais peu à peu
comme les tumeurs qui se font de matiere
lente & visqueuse, qui ne manifeste ses ac-
cidens que par succession de temps. Voila
pourquoi tous ne les ont pas creus, ni tous,
ni par tout, ni en tout temps: qui est nean- *Vincens*
moins la marque que l'on donne d'une do- *de Le-*
ctrine Catholique, & ceux qui ont vescu *rens C.3.*
deuant la Reformation n'y estoient pas o-
bligés. Car ici ni ailleurs nos Ancestres,
pour estre & mourir Chrestiens, n'estoient MS.
pas tenus de croire ce que l'Eglise de Rome
croit, ni de detester ce qu'elle deteste, ni
de iurer vne entiere obeissance au Pape,
comme on y astreint les Chrestiens au-
jourd'huy.

Voici l'Extrait d'un Liure escrit en Alle-
mãd l'an 1475. & trouué en vne des Eglises
de Cologne, duquel les Prestres se seruoient
ordinairement en la visite & consolation

des Malades, lequel Gaspar Vlenbergius Chanoine de Cologne, auteur bien connu & non suspect à nos Aduersaires, y a fait imprimer l'an 1589. & où sont les Interrogations suiuanes que le Prestre faisoit au Malade. *Mon Frere, Vous resiouissez-vous, que vous mourez en la Foy? Confessez-vous, que vous n'avez pas si bien vescu que vous eussiez deu? Vous en repentez-vous? Auez-vous la volonté de vous amender si vous en auiez le temps? Croyez vous que le Fils de Dieu, Iesus Christ nostre Seigneur, est mort pour vous? Croyés-vous que vous ne pouuez estre sauué SINON par la Mort d'iceluy? Luy en rendés vous graces de vostre cœur? Et quand le Malade auoit, à chacune de ces Interrogations, respondu Ouy, le Prestre adjoustoit, Rendés lui en donc tousiours graces, tandis que vostre Ame est en vous, & mettés en ceste SEVLE MORT toute vostre confiance: Abandonnez vous TOVT ENTIER à ceste Mort: Couurez-vous TOVT de ceste Mort, & vous en enuoloppés ENTIEREMENT. Et si nostre Seigneur vous veut iuger, Dites luy, Seigneur, ie mets la Mort de nostre Seigneur Iesus Christ entre moy & ton Iugement. Je n'entre pas*

autrement en Jugement avec Toy. S'il dit que vous avés mérité d'estre damné: Dites luy, Je mets la Mort de nostre Seigneur Jesus Christ entre moy & mes mauvais Merites, & apporte le Merite de sa tres-digne Passion pour & au lieu du Merite que ie deurois avoir, & lequel, belas! ie n'ai point. Apres cela le Prestre luy faisoit dire derechef, Je mets la Mort de nostre Seigneur Jesus Christ entre moi & ton ire: Et pour la fin, il luy faisoit dire par trois fois, Je recommande mon Esprit entre tes mains.

Or c'estoit-là encor en substance le vrai moyen de salut que propose la Religion Chrestienne, duquel nous auons parlé au commencement. Aussi sont ces Interrogations attribuees à Anselme Archeuesque *Anselme.* de Cantorbery, qui mourut apres l'an onze cens, & qui en effet par les Liures que nous auons de luy, a tesmoigné auoir eu de bons sentimens touchant la Grace de Dieu, la Iustification, & la Remission des pechez par la seule Foy sans œuures, & par le merite du Sang & de la SEVLE Mort de Iesus Christ: & duquel on lit encor ces paroles qui se rapportent fort bien à ces Interrogations-là qui luy sont attribuees, Considerés

Ansel. de simil. c. 61. De Me- dit. red. ge. hum. s. 4. *si le Sang de Christ, qui a esté respandu pour nous, ne nous peut pas bien estre vne parfaite cause de salut: Et encore, Que Christ a racheté les hommes, quand il compte ce qu'il a volontairement donné à Dieu pour la Dette qu'ils deuoient: Que cela a esté fait en la Croix par laquelle il nous a rachetez: Et que nous ne pouuons estre sauuez par aucun autre Moyen.*

2.1. Cur Deus Homo c. 25. *Telles & beaucoup d'autres semblables expressions se trouuēt aussi és Commentaires sur les Epistres de S. Paul, qui sont entre ses œuures, & que les Doctes recognoissent estre du Moine Heruæus, qui mourut l'an treze cens vingt cinq. De sorte qu'en tous ces siecles là & iusques à la fin du quinziesme, non seulement il estoit permis aux Chrestiens de mourir en la confiance d'estre sauués par les seuls Merites de Iesus Christ, mais mesmes ils y estoient expressement adressez.*

Bell. de script. Eccles.

L'entree du siecle suiuant fut celle de la Reformation. Aussi ceux, qui y traual- lerent, n'eurent pas grand peine à establir ceste Doctrine, dont il estoit demeuré de si bons restes, & à la nettoyer de tout ce que la superstition populaire y auoit adjousté. Dés l'annee 1541. l'Empereur Charles V.

estant en l'Assemblée des Estats de l'Empire en la Ville de Ratisbone, proposa de renouïer la Conference commencee & rompuë à Vormes l'annee d' auparauant, pour chercher les moyens d'accorder les differens en la Religion, & fit presenter par l'vn des deux qui y presidoient de sa part à ceux qui deuoient conferer, vn Liure composé, comme il disoit, par quelques hommes de probité & de sçauoir, comme propre à ceste intention, avec ordre aux Conferens de l'examiner, pour tascher d'en demeurer d'accord: comme ils firent de celuy de la cheute de l'homme, du Franc-arbirre, de la cause du peché, & du peché originel. Touchant la Iustificatton de l'homme dont l'Article venoit en suite, il y en estoit parlé en ces termes. *C'est vne fer-*

me et saine doctrine, asçauoir que le pecheur est iustifié par vne Foy viue et efficacieuse. Car par icelle nous sommes plaisans & agreables à Dieu pour l'amour de Iesus Christ: Or nous appellons Foy viue, vn

Les Actes de la Diette de Ratisbone en l'ann. 1541.

mouvement du S. Esprit, par le-
 quel les vrais repētans sont esleuez
 à Dieu, & apprehendent uraye-
ment la misericorde promise en Je-
sus Christ, en sorte qu'ils se sentent a-
 ctuellement auoir receu par une
 bonté gratuite de Dieu et à cause du
merite de Christ la remission de leurs
pechez et leur reconciliation, &
 crient à Dieu, Abba Pere. Que
 donc la Foy viue est celle qui em-
 brasse la Misericorde en I. Christ,
 & croit que la Iustice, qui est en
 Christ, luy est imputee gratuitement:
 Tellement que la Foy iustificante est
 bien à la verité celle qui est operan-
 te par Charité; mais cependant ce-
 ci est vrai, que par ceste Foy nous
 sommes Iustifiez, c'est à dire, que
 nous sommes acceptez & reconci-

NB

liez à Dieu entant qu'elle apprehen-
 de la Misericorde & la Iustice qui
 nous est imputee pour l'amour de
 Christ, & non pour la dignité ou la
 perfection de la Iustice qui nous est
 communiquée en Christ, de sorte
 qu'encor que celui, qui est iustifié, re-
 çoive une Iustice & l'ait par Christ
 inherente en soy, neanmoins l'Ame
 fidele ne s'y appuye point: Mais sur
 la SEVLE IVSTICE DE
 CHRIST, sans laquelle il n'y a,
 ni ne peut avoir aucune Iustice: Et
 ainsi par la Foy en Christ nous som-
 mes iustifiez, ou reputez iustes, c'est
 à dire acceptez & receus par les me-
 rites d'icelui, non à cause de nostre
 dignité ou de nos œuvres.

Cest Article qui est appellé, Le Sommai-
 re de la Doctrine Chrestienne, passa en ces

termes sans debat entre les Deputez de l'une & de l'autre Religion, & sans que le Legat mesme du Pape, qui auoit saine opinion de la Iustification, y trouuast rien à redire: Et l'Empereur ayāt proposé à l'Assemblée si cest article & les autres accordez feroient receus, & selon iceux l'estat de l'Eglise redressé iusques à vn Concile general ou iusqu'à ce que quelque chose de meilleur fust encor ordonné du consentement des Estats de l'Empire. Plusieurs Euesques & Princes de la Religion Romaine en furent d'aduis, desquels mesmes quelques vns les auoient desia receus en leur pays: Et en furent aussi d'aduis les Deputez de seize Villes Imperiales, qui n'auoient pas

Voyez les actes de la Cōference, les Constitutiōs Imperiales, le liure des Reces de l'Empire, & Sleidan l. 14.

pourtant encor receu la Reformation, entre lesquelles fut Metz, laquelle par son Deputé y consentit des premieres: Tellement que l'Empereur apres auoir ouy les opinions de tous, congediant l'Assemblée, cōmenda aux Euesques de reformer leurs Eglises, & permit à ceux qui voudroient receuoir ces Articles accordez de le faire: lesquels aussi furent preschez à Metz hau-

* Le Deputé de Metz estoit Iean Bruno de Niderbruk, c'est à dire de Pont-Nieds, ou de Pontigny.

tement

tement sur la fin de la mesme annee par plusieurs Moines, entre autres par le Prieur des Iacobins & par leur Lecteur en Theologie dans l'Eglise de leur Monastere, l'une des plus grandes & plus considerables de la Ville, sans que de la part du Magistrat il y fust apporté aucun empeschement. Furent encor les mesmes Articles confermez en la Diete de Spire de l'annee suiivante avec l'authorité de Ferdinand Roy des Romains qui y presidoit: & l'annee d'apres, encor que les Chanoines de Cologne s'opposassent à la Reformation, neanmoins au Liure qu'ils en publierent par la plume de Gropper, qui auoit esté de la Conference de Ratisbonne, ils confirmerent l'Article de la Iustification en l'estat qu'il y auoit esté accordé, & conformement à la creance ancienne de l'Eglise de Cologne, conseruee iusques là au Liure de la visite des Malades, dont l'extrait vient d'estre representé.

Antididagmas. de Iustificatione.

En ce mesme temps en suite du Resultat de Ratisbonne, Jean Cardinal de Lorraine, Legat, perpetuel Administrateur de l'Eglise de Metz, & Nicolas de Lorraine Euesque de Metz, faisoient travailler à la

G

correction & reformation des Messels,
Breuiaries, Agendes ou Manuels, Diur-
noux & autres Rituels du Service diuin par
 vn Chanoine de ceste Ville; & y firent im-
 primer l'Agende au mois de Iuillet de l'an-
 nee 1543. avec inionction à tous les Curez
 & autres du Clergé de l'auoir & en vser
 dans vn certain temps, & à l'Official & au-
 tres leurs Officiers de les y contraindre, à
 peine de censures.

Il ne se faut pas donc esmerueiller qu'en-
 cor que ceste Agende fust, comme porte le
 Tiltre; *Augmentee de plusieurs Additions qui*
n'estoient pas és precedentes, & qu'en effect il
 y ait quelque chose d'adjousté & changé.
 Neanmoins y soient demeurées les mes-
 mes Interrogations à faire aux Malades,
 que nous vous auons representees, parce
 qu'elles s'accordoient bien avec le Point
 de la Iustification qui estoit vn des Articles
 accordez. Car il estoit ordonné au Curé
 de parler ainsi au malade qu'il visitoit:

Fol. 63. *Mon Amy, voulez-vous viure
 & mourir en la foy Chrestienne,
 comme vrai, loyal, & obeissant
 Fils de nostre Mere S. Eglise? Et*

vous resiouissez-vous de mourir en la foy de Iesus Christ? Reconnoissés-vous que par plusieurs fois vous avez grievedement offensé vostre Createur, dont il vous deplait? Avez-vous douleur de tous vos pechez, que vous avez commis contre sa Majesté, Amour, & Bonté? Et des biens que par vostre negligence vous avez delaisié à faire? Et de ce que vous n'avez pas honoré Dieu comme vous deuez? Et de toutes ces choses en demandez-vous pardon à Dieu? Avez-vous ferme propos d'amender vostre vie, s'il plaist à Dieu de vous laisser encor viure? Le priez-vous qu'il vous face la grace de perseuerer en ce bon propos, & d'auoir vraye contrition de tous vos mesfaits? Avez-vous

fait entiere confession à vostre pou-
 uoir sans laisser aucun peché dōt vous
 vous sentez chargé en conscience ?
 Desirez-vous que nostre Seigneur
 vueille illuminer vostre cœur pour
 auoir cognoissance des pechez ou-
 bliez, s'aucuns en y a, & si vous le
 sçauiez, vous les confesseriez volon-
 tiers ? A tous ceux & celles qui
 vous ont offensé en paroles ou en
 fait, leur pardonnés vous de tout
 vostre cœur pour l'amour de nostre
 Seigneur Iesus Christ, duquel vous
 espérez aussi auoir pardon ? Sem-
 blablement demandés vous pardon
 à tous ceux & celles que vous pou-
 ués auoir offensé en faits & en dits ?
 Aués vous ferme creance que nostre
 Seigneur Iesus Christ a esté mis à
 mort pour l'amour de vous : & que

Autrement vous ne pouvez estre sau-
 ué **SINON** par le Merite de sa
 tres-douloureuse Passion qu'il a
 souffert en l'Arbre de la Croix, & de
 ce, luy en rendés-vous grace de tout
 vostre cœur.

Après que le Malade auoit dit Ouy à
 chacune de ces Interrogations, cela estoit
 appellé Foy parfaite, & estoit pris pour un
 signe probable de son salut, tellement que le
 Curé l'en deuoit asseurer en ces termes,
 Mon amy, si vous auez ceste parfaite Foy que
 vous nous auez icy demonstré **IE VOUS
 CERTIFIE ET ASSEVRE QUE
 VOUS SEREZ SAVVÉ;** Et ne serez
 jamais separé de Dieu. Et après l'auoir ex-
 horté de mettre toute sa pensee & affection
 en Jesus Christ, il adjoustoit: Et imprimez
 en vostre cœur par contemplation, sa tres-dou-
 loureuse Mort & Passion, & les playes in-
 numerables qu'il a portees en son precieux
 corps en ce mortel monde pour l'amour de vous.
 Lesquelles paroles il luy reiteroit encore:
 & puis luy dictoit certaines prieres à Jesus
 Christ qu'il luy faisoit dire, & par lesquels

il luy faisoit demander à Iesus Christ le pardon de tous ses pechez & la vie eternelle en ces termes, *Non pas pour la valeur de mes Merites, mais en la vertu de vostre benoiste Passion, & de vostre tresprecieux sang que vous avez voulu espandre pour moy racheter: Et pour ce Seigneur Dieu, le rends & recommande mon Esprit en vos mains.*

Vray est que le Curé y entremesloit quelque chose de l'Inuocation de la Vierge, & du bon Ange du Malade, & du Saint auquel il pouuoit auoir eu vne affection particuliere, mais il ne lui faisoit dire qu'un mot à la Vierge, & point aux autres, comme chose qu'il laissoit à sa liberté. Encor ce qu'il luy faisoit dire à la Vierge, estoit plustost pour l'y adresser selon l'usage du temps, que pour luy en imposer aucune necessité. Car les Litanies se disoient par le Curé & non par le Malade. Aussi l'Inuocation des Saints n'estoit pas chose qui fust creuë necessaire à salut. Tout ce qui en estoit dit dans le Liure proposé par l'Empereur pour accorder les differens, estoit, que si quelcun par deuotion & par certaine chaleur d'esprit en se souuenant de nostre vnion estroite avec eux, venoit à les appel-

ler nommément, il ne le'faloit' pas con-
damner, pourueu toutesfois que ce fust en
sorte, qu'il mist toute sa confiance en Iesus
Christ seul, & qu'il ne les priaist pas autre-
ment que comme nous nous recomman-
dons aux prieres des gens de bien qui sont
encor en chair avec nous. N'y ayant pas
faute de gens mesmes en l'Eglise Romaine
qui croyoient enuiron ce temps-là: que
c'estoit plustost vn desir du priant qu'une
interpellation directe du Mort & de la na-
ture de celuy du Prophete, qui inuitoit les
AnGES & les autres creatures à loüer Dieu;
côme il y en a encor plusieurs ainsi expri-
mees és Agendes pour les agonisans.

*Casséd.
sur l'hy-
mne,
Rex
Sancto-
rum: &
Epist. 19
Agéde
de Metz
de l'an
1605.*

Il y a mesme lieu à conjecturer, que cela
soit vne des corrections & additions faites
en celle-cy, à cause de la Reformation qui
se preschoit lors en ceste ville hautement
& qu'il n'estoit pas ainsi és precedentes.
Car cela ne se ressent point de l'esprit ni de
la doctrine d'Anselme, reputé Autheur de
ces Interrogations, & sous le nom duquel
Bellarmin n'ayant produit qu'un seul pas-
sage tiré du Liure *de l'excellence de la Vierge*,
pour en prouuer l'inuocation, encor a-il re-
cognu depuis que cet œuure n'est pas d'An-

*de Sæct.
Beat. Co
19.
de scrip.
Eccles.*

selme, pour ceste raison, entre autres, qu'il n'en a pas le style ni la gravité. Encor avec tout cela & nonobstant toutes ces corrections & additions, par le Liure de l'Empereur cela estoit remis à la liberté de chacun, & le Malade diligemment & soigneusement instruit pour euiten de tomber de pieté en superstition, à mettre toute la fiance en Dieu seul, & en vn seul Iesus Christ autheur de tout bien. Voila pourquoi de quelque façon qu'on traitast de ce poinct és Chaires & és liures, les Curez de Metz auoient ordre de ne parler aux Malades, ny d'adoration de Sacrement, ny de merites de la Vierge ou d'autres Saints, ny de Purgatoire, ny de Messe à chanter, ny de suffrages à dire pour eux apres la Mort.

XB

Or nous ne faisons point de doute que ceux qui mouroient en ceste Foy & confiance és seuls merites de Iesus Christ, laquelle on exigeoit d'eux, & de laquelle on leur faisoit faire confession, n'ayent peu estre sauuez, puis qu'ils embrassoient le vrai & vniue moyen de salut proposé en l'Euangile, qui auoit esté appellé par les Conferans de la part de l'Eglise Romaine au Colloque de Ratisbonne, Le plus grand

Article de tous, & le sommaire de la doctrine
Chrestienne, & ce qui fait véritablement le
Chrestien. Ce que les Curez y adioustoient
 de l'inuocation à autre qu'à Dieu, n'estant
 pas, ainsi que i'ay dit, requis comme chose
 necessaire, & pouuant estre interpreté en
 vn sens tolerable, & deuant en tout cas e-
 stre pris pour le foin, dont parle l'Apostre, ^{1. Cor. 3.}
 qu'ils edifioient, ou qu'ils entassoient sur le ^{12. 15.}
 Fondement, qui est Iesus Christ, & qui,
 bien qu'il ne leur seruist de rien & qu'ils en
 fissent perte, ne les em peschoit pas d'estre
 sauuez. Car ce pouuoit estre, en leur igno-
 rance, de ces pechez oubliez, desquels on
 leur faisoit souhaiter que Dieu, en illumini-
 nant leur cœur leur voulust dōner cognois-
 sancé pour les confesser volontiers. Aussi
 dit le veritable Anselme, qu'és Liures mes- ^{De Sac}
mes, que l'Eglise lit authentiquement, se ^{crum.}
trouuent par fois de certaines choses per- ^{Alt. c. 13.}
uerfes ou heretiques, pour lesquelles nean-
 moins les Liures ni les Autheurs ne sont
 pas condamnés: Et de mesme, l'Autheur
 du Commentaire, qui luy est attribué sur
 le chapitre 3. de la 1. Epistre de S. Paul aux
 Corinthiens, auquel l'Apostre parle de ce
foin adiousté au Fondement: Et quoy

Baptes-
me.

qu'és prieres, que les heretiques faisoient en administrant le Baptesme, ils mellaient quelque chose cōtre la Foy, les Peres n'ont pas laissé de le recognoistre & de le recevoir pour vrai Baptesme, & qui auoit produit son effect, lequel ces additions n'a-

L.6. du
Bapt. c.
21.

uoient peu empescher, parce, disoit S. Augustin, que les paroles Evangeliques, sans lesquelles le Baptesme ne peut pas estre consacré, ont tant de vertu, qu'elles mettent à neant tout ce qui est dit contre la Regle de la Foy en vne priere vicieuse, de la façon qu'un Demon est chassé par le nom de Christ.

13.

Nos Peres estoient en ces termes-là, lors que le Concile fut ouuert à Trente, promis depuis tant d'annees à la Chrestienté, & duquel on luy auoit fait attendre la Reformation, qu'elle demandoit depuis tant de siecles. En la troisieme Session qui fut tenuë l'an 1546. fut publié le Symbole ou la Confession de Foy, dont vsoit l'Eglise Romaine, & qui estoit leu tous les Dimanches en toutes les autres, par ce que tous les Chrestiens en estoient d'accord. En ceste Confession de Foy, l'Eglise laquelle on faisoit profession de croire, n'estoit pas nommee Romaine non plus qu'en celle qu'on

*
Eglise Ro-
maine.
feuil. 62.

demandoit à Metz aux Malades, mais *Catholique & Apostolique* seulement: Et n'y auoit pas vn mot que nos Peres ne peüssent dire & signer en bonne conscience: Et à Trente mesme, ceux du Cōcile recognoissoient que ceux de la Religion le croyoient comme les autres: Car elle estoit de douze cens ans. Tellement que iusqu'alors on pouuoit mourir en la Confession de Foy que faisoient tous les Chrestiens, voire mesme en celle de l'Eglise Romaine, sans estre par là obligé de rien croire contre la verité necessaire à salut.

Mais il en est mainrenant bien autrement: car en cest entre-temps les affaires de la Reformation estans disposees à quelque affoiblissement; deux mois apres ceste Confession publiee à Trente, le Concile commença d'y faire de grands changemens. Car en la Session suiuiante il ordonna que les Liures Apocryphes seroient receüs de mesme que les Canoniques, & les Traditions de pareille aūthorité que l'Escriture Sainte, & l'edition vulgaire declaree authentique & egalee aux Originaux du S. Esprit: avec deffenses estroittes d'Imprimer de là en auant aucun Liure qui ne fust

approuvé : Et l'année suiuaute, la iustifica-
 tion par la Foy & la confiance de salut, qui
 iusqu'alors auoit esté conseruee en la Reli-
 gion Chrestienne pour le refuge & le salut
 des Mourans, & qui en estoit le sommaire,
 # fut condamnee & le merite des œuures e-
stably. Et ainsi le furent de suite tous les
 autres points contentieux, avec des Ana-
 themes fulminez contre tous ceux qui ne
 les croiroient point ou enseigneroient le
 contraire. Et apres tout cela, en la Session
 derniere, qui fut tenuë au mois de Decem-
 bre de l'an 1563. le Concile remit au Pape
 d'acheuer le reste, c'est à dire, de faire la
 # censure des Liures qu'il ne seroit pas per-
 mis de lire, de faire dresser vn Catechisme
 pour estre commun à toutes les Eglises, &
 de reformer le Breuiare & le Missel. Ce
 qui a esté fait aussi; car l'année d'apres Pie
 IV. fit publier le premier Indice des Liures
defendus, qui a esté depuis augmenté par
 Sixte V. & Clement VIII. & auquel est
 * comprise la Bible mesme traduite en quel-
que langue vulgaire que ce soit, mesme par
 des Autheurs Catholiques: Il fit aussi pu-
 blier vne nouvelle Confession de Foy sui-
 uant les Decrets du Concile; & auoit aussi

commencé la correction du Breuiaire, laquelle Pie V. son successeur acheua, comme il fit aussi celle du Missel; lesquelles il fit receuoir par tout avec deffenses de plus vser d'aucun autre exemplaire. Et finalement Clement VIII. fit composer le Catechisme ou explication de la doctrine Chrestienne pour estre tenu par tous & estre enseigné d'vne mesme forme en toutes les Eglises.

Et afin qu'il ne restast rien de l'usage precedent, dont on se peust encor de là en auant aider en mourant, on a trauaillé depuis à abolir par tout les anciens Formulaires & à dresser des nouvelles Agendes. L'Euesque de Verdun cōmença deuant mesme la fin du Concile. L'Indice Expurgatoire fit aussi rayer comme autant d'Herefies, de l'Ordre de Baptiser & de la maniere de visiter les Malades, ces anciennes interrogations qui y estoient encor demeurees *de l'an 1575* en l'Impression de Venise de l'an 1575 plus de onze ans apres le Concile, *Croyz vous paruenir à la Gloire, non par vos propres Merites, mais en vertu & par le merite de la Passion de nostre Seigneur Iesus Christ? Croyés-vous, que nostre Seigneur Iesus Christ soit mort*

Agende.

de l'an 1575

pour nostre salut? Et que nul ne peut estre sauué par ses propres Merites, ni par autre moyen SINON par le merite de la Passion d'iceluy? Et qu'il ne faudra pas desespérer OV DOVTER du salut de celuy qui aura creu de son cœur, & aura de sa bouche confesse les susdites demandes.

Et combien que le Concile de Trente ne fust pas publié à Metz ny au Diocese, pour les mesmes raisons que nos Rois n'ont pas permis qu'il le fût au Royaume ny és autres Pais de leur obeïssance: Neanmoins les Euesques y en firent executer les Decrets, & traouailler aussi à la correction des Agendes: C'est à dire, à en faire oster plusieurs choses qui y estoient demeurees de la creance ancienne: tel qu'estoit l'ordre de // bailler aux enfans; nouvellement baptisez, // du vin à succer, en disant ces paroles, restees sans doute de la coustume de leur bailler l'Eucharistie, & que l'on dit encor maintenant en la donnant aux autres: Le Corps & le Sang de nostre Seigneur I. Christ te garde à vie eternelle, Amen. Ils en firent aussi oster ces Interrogations que l'on souloit faire aux Malades, & l'asseurâce qu'on leur donnoit de leur salut, s'ils faisoient

Voyez
les A-
gèdes de
Metz
& de
Verdun.

profession de ne l'esperer que par les seuls Merites de Iesus Christ auquel ils estoient adressez: Et en cest estat la firent imprimer à Metz l'an 1605. avec suppression de toutes les precedentes & estroite deffense de s'en plus servir.

Et pour ne laisser à ceux, qui cognoistroient les erreurs de l'Eglise Romaine, aucune esperance de s'y pouuoir sauuer, ils y firent adiouster la Forme de la Profession de Foy prescrite dès l'an 1564. par le Pape Pie IV. en laquelle apres la Confession ou le Symbole, dont l'Eglise Romaine vsoit auparauant, & en laquelle, cōme i'ay dit, l'Eglise estoit nommee seulement Catholique & Apostolique & non Romaine, dé là en auant on fait iurer auant toutes choses à tous les Chrestiens, *de recevoir, & embrasser les Traditions, Coustumes, & Ordonnances de l'Eglise.* Puis apres, *de recevoir l'Escriture Sainte au sens que l'entend l'Eglise,* c'est à dire, la Romaine, & les Ceremonies qu'elle approuue en l'administration des Sacremens: *De croire ce qui a esté ordonné par le Concile de Trente touchant la Iustification, le Sacrifice de la Messe pour les Viuans & pour les Morts, la Transsubstantiation, la Conco-*

mitâce, le Purgatoire, la Priere pour les Tres-
 passez, l'Inuocation des Saints, la Venera-
 tion des Reliques & des Images, les Indul-
 gence, & generalement, tout ce que le Concile
 de Trente a definy. On y reconnoist aussi
 l'Eglise Romaine, pour la Mere & la Mai-
 stresse de toutes les Eglises: on y promet & iu-
 re une vraye obeissance au Pape de Rome,
 comme au successeur de S. Pierre & Vicai-
 re de Jesus Christ, & de garder inuiolable-
 ment ceste Foy là, hors laquelle on est o-
 bligé, & on fait profession de croire que
personne ne peut estre sauué, la faire ensei-
 gner, prescher, & confesser par les autres,
 condamnant, reiettant, & anathematissant
 toute doctrine contraire. C'est à dire, d'ab-
 * jurer & combattre la Verité & la Foy an-
 cienne en laquelle nos Peres sont Morts, &
 par tout les moyens possibles establir le
 contraire.

Car au lieu de ces anciennes interroga-
 tions que l'on faisoit auparauant au Mala-
 de, par lesquelles il estoit adressé à s'asseu-
 rer de son salut sur les seuls Merites de Je-
 sus Christ: on luy demande maintenant
 s'il ne croit pas ce que l'Eglise Romaine
 croit: s'il n'a pas en detestation tout ce
 qu'elle

Nouvel-
 le Agen-
 dep. 81.
 82.

qu'elle condamne & reprobue: s'il n'est pas bien ioyeux de ce qu'il plaist à Dieu luy faire la grace de mourir en la Foy & obéissance d'icelle: Et bien qu'on luy demande pour la fin, s'il ne croit pas fermement que nostre Seigneur Iesus Christ a voulu mourir pour luy, & qu'autrement que par la Mort & Passion il ne peut estre sauué, il semble que ceste demande n'y soit adjoustee que par maniere d'acquit ou comme par mesgarde, car elle est obmise en celles que l'on fait aux Allemans. En tout cas le sens est, qu'on ne peut estre sauué hors de la Foy Chrestienne & sans la Mort & Passion de Iesus Christ, comme le croit l'Eglise Romaine: & non pas qu'on ne le puisse encor estre par quelque autre chose. Car le Curé apres cela ne donne pas l'Absolution au Malade par les merites de Iesus Christ, mais par ceux de la Vierge & de tous les Saints, & par ceux mesmes du Malade, lequel aussi il n'asseure pas de son salut, & auquel il fait adorer le Sacrement.

Il n'est donc plus permis en l'Eglise Romaine de mourir en se fiant és seuls merites de Iesus Christ, ni avec assurance de son salut; ny sans adorer ce qui n'est pas

Dieu; & generalement sans croire tout ce qu'elle croit, & condamner tout ce qu'elle condamne; & de suite sans condamner, comme vne heresie en laquelle on ne peut estre sauué, la Foy en laquelle nos Ancetres sont morts: de sorte que tant s'en faut qu'en ne croyant pas qu'on se puisse sauuer en celle de l'Eglise Romaine d'aujourd'hui, nous soyons obligez de douter de ce que font deuenus nos Peres, ni d'estre en peine de leur salut, c'est au contraire le moyen de nous en mieux asseurer, puis qu'ils sont morts tout autrement, qu'on n'est aujourd'huy obligé d'y mourir.

Voila pourquoi encor que nous ne iugions & qu'il ne faille iuger personne, parce que Iesus Christ l'a deffendu; & que Dieu cognoist ceux qui sont siens; & que ce n'est pas à nous à iuger le seruiteur d'autrui, qui se tient ferme ou tresbuche à son propre Seigneur, lequel aussi est puissant pour le releuer & pour l'affermir: Et que pourtant nous ne vueillions rien auoir à demesler sur ce sujet avec ceux qui, pour ne pas mieux sçauoir, pensent faire leur salut en la creance de l'Eglise Romaine, nous croyons pourtant, que Dieu ni laisse mou-

Matth.

7. 1.

2. Tim.

2. 19.

Rom.

14. 4.

tir aucun de ses Eleus; & qu'il fera plustost ^{xs}
miracle pour les en tirer, soit par l'enuoy & ^{p. 77.}
 le Ministere d'un Ange, comme il en a em-
 ployé plusieurs, & comme on demeure
 d'accord qu'il pourroit encor faire pour les ^{Les Scho}
instruire, soit par la cōmunication de quel- ^{lastiques}
que homme bien informé, ou par quelque ^{sur 3.}
presche, ou par occasion, ou par curiosité, ^{Dist. 25.}
 ou par la rencontre de quelque bon Liure, ^{Thom.}
 ou au defaut de tous ces moyens, imme- ^{de Veri-}
 diatement par la grace du S. Esprit, qui ^{cat. 9, 12}
 peut en vn moment illuminer celui de ses ^{art. 3.}
 Eleus, & leur donner la Foy, comme par vn ^{etc.}
 seul ressort & par vne seule action la Lu-
 miere d'une Arme s'ouure & prend feu en
 vn mesme instant.

Reste de respondre à vne objection qu'on ^{Obj. 1.}
nous fait, & à vne autre qu'on nous peut
 encor faire en cest endroit. Car on nous
 dit, Que si nos Ancestres ont peu estre sau-
uez avant la Reformation, elle n'estoit pas
neccessaire, & par consequent qu'elle n'a
 pas deu estre faite, & qu'il ne falloit pas trou-
 bler le monde pour vne chose, de laquelle
 on se pouuoit passer. A quoi nous respon-
 dons, Premierement; Que l'euuenement ^{le}
ayant verifié, que cest œuure est de Dieu,

il n'est pas loisible à l'homme de luy deman-
der pourquoi il l'a fait. Ceux qui y ont e-
sté employez ne peuvent y auoir esté in-
duits par des motifs humains, ni par leurs
 interets particuliers: puis qu'ils se pou-
 uoient contenter de leur propre cognois-
 sance, & se passer de s'empreser, comme
 ils ont fait, de la donner aux autres, & par
 ce moyen s'espargner la haine publique, &
 les maux, & les blasmes que nul homme
 sage ne prend pas naturellement plaisir de
 se procurer.

2. Secondement, La cognoissance de la
verité, considerée en elle mesme, toute pu-
 re, est vn grand bon-heur, quand aucun au-
 tre bien n'en deuroit prouenir. Quelques
 anciens ont estimé, qu'il y auoit mesme de
 la felicité à la chercher: combien plus à l'a-
 uoir trouuee? S. Augustin dit aussi, qu'elle
 est preferable à toutes choses: cōbien plus
 la verité diuine, laquelle Iesus Christ dit
 estre la vie eternelle? Je dy dōc, que ceux,
 ausquels Dieu l'auoit fait cognoistre, ne la
 deuoient pas reietter, mais l'embrasser &
 par consequent la publier: Car, cōme dit
 vn Ancien, elle ne craint rien tant que d'e-
 stre cachee; & d'vne mesme Lampe en de-

August.
 contr. les
 Acad.
 l. 1 c. 3
 & de la
 vraye
 relig.
 49.

Tertull.
 contr. les
 Valent.
 c. 3.

uoient allumer autant qu'ils en trouue-
 roient desteintes, & nettoyer les autres du
 charbon que le temps y auoit amassé, &
 qui en rendroit le iour lousche & languis-
 sant. Autrement, ils auroient esté ingrats
 enuers Dieu, ou enuieux & nonchalans,
 & auroient peché contre la charité Chre-
 stienne, qui les obligeoit à faire part à leurs
 prochains de la grace que Dieu leur auoit
 faite, & du bien qu'ils auoient trouué. Car ^{Lue 15.}
 comme Iesus Christ dit, *qui est la femme, la-*
quelle, si elle perd une drachme, n'allume la
chandelle, & ne balie la maison & ne la cer-
che diligēment iusqu'à ce qu'elle l'ait trouuee?
Et quand elle l'a trouuee, n'appelle ses amies,
& voisines, disant, Esouissez vous avec moy,
car i'ay trouué la drachme que i'auois perduë?

En troisieme lieu, Nous disons, qu'en-
 cor que les Eleus de Dieu ayent eu moyen
 de se sauuer en l'Eglise Romaine deuant la
 Reformation, il ne s'ensuit pas qu'elle n'ait
 esté necessaire : Car combien qu'elle ne
 l'ait pas esté si absolument, que sans cela
 Dieu n'ait peu sauuer ses Eleus, neanmoins
 la difficulté y a esté si grande, qu'il n'y a pas
 falu moins que des Miracles, de la façon
 que S. Augustin dit, que pour empescher

que ce qui estoit cōtre la Foy au Baptesme des Heretiques; ne nuisist au Sacrement, & à celui qui le receuoit, il a esté besoing d'vne vertu diuine, comme de celle qui chassoit les Diabes par le Nom de Christ. Car pour empescher que tant d'erreurs, qu'il y auoit en l'Eglise Romaine ne nuisissent à la Foy des Eleus, & aux Sacremens qu'ils y receuoient, il falloit vne grace extraordinaire, & leur pardonner beaucoup de choses: ou confusément comme des pechez cachez, s'ils n'en ont pas eu cognoissance, ou distinctement, apres leur en auoir donné le repentir.

NB. Or ça esté premierement vn grand mal de n'auoir peu ni viure ni mourir sãs crain-tes & sans scrupules & sans auoir fait beaucoup de choses, ou contre leur conscience, ou contre la verité qu'il a falu que Dieu ait pardonnees. C'en a encor esté vn autre bien grand, d'auoir eu tant de pardons à demander & à receuoir, outre les autres pechez communs à la nature humaine: Et d'auoir eu la conscience embarrassee de ce souuenir & de ceste occupation en l'instât, qu'elle auoit plus besoing de sa tranquillité. C'en a encor esté vn autre, Qu'ils ayent

eu à trouuer & à conseruer vn peu de verité parmi tant d'erreurs & l'en demesler. Car comme le cerueau trop rempli d'humeurs, & l'estomach chargé de trop de viande differentes ont peine de les cuire & de les digerer, & en font souuent des facheuses maladies; la Foy de nos Ancestres en a eu encor dauantage à discerner tant de diuerses doctrines, & mesme de si contraires: & à separer ce qui estoit vtile & pouuoit aider à leur salut, d'avec le reste, qui les a souuent fait pecher, & sans vne preservation extraordinaire pouuoit les faire perir: Qui est ce que dit S. Paul, I. Cor. 3. 15. estre sauué comme par feu.

A ce donc esté vne chose indifferente de continuer à edifier sur le fondement des choses non seulement inutiles, mais preiudiciables & suiettes au feu & non seulement perissables, mais qui pouuoient perdre les edificans? Estoit-il permis & seur de demeurer en peché afin que la grace abondast, & vne grace si extraordinaire? Il n'est pas mesme loisible de faire mal, pour petit qu'il soit, afin que bien en aduienne, pour grand qu'il puisse estre: combien moins, Rom. 6. 1. quand il n'est pas en nostre puissance, & Rom. 3. 8.

n'aduient pas par nostre vertu, & ne peut aduenir que par miracle, & qu'il est autrement si difficile qu'il aduienne, qu'il est moralement impossible? Et par consequent, ceux qui estoient en cest estat là estoient en vn danger euident dont la seule Election diuine les pouuoit tirer, à laquelle pourtant ils n'ont pas deu estre abandonnez. Car en ordonnant le Ministère de la Parole & les autres moyēs ordinaires pour les conduire à salut, elle a fait cognoistre qu'elle ne veut pas estre tentee, ni demeurer chargee d'autres soings; que des choses que les hommes ne peuuent faire: De sorte qu'encor qu'elle ait *obtenus* comme dit S. Paul pour nos Ancestres le salut qu'ils cherchoient, cependant que *les autres ont esté endurcis*; il n'a pas neanmoins falu negligier l'occasion, quand il a pleu à Dieu la presenter, de remettre en vſage le moyen ordinaire d'y conduire les hommes, aſçauoir la pure predication de la Parole, la legitime administration de ses Sacremens, vne Discipline conuenable à l'vne & à l'autre, & tout son seruice en la forme qu'il l'a ordonné.

4 Et c'est encor vne quatriesme responce à

ceste objection: Car Dieu n'a pas fait seu-
lement ses Eleus pour les sauuer, mais aussi
pour en estre serui. Je me suis, dit-il, for-
 mé ce peuple-cy disant, ils raconteront ma
 Louange: La generation eleuë, dit S. Pier-
 re, *pour annoncer les vertus de celuy qui vous*
a appellez des tenebres à sa merueilleuse lumie-
re. Aussi auõs nous veu qu'il estoit besoing
 de corriger les erreurs qu'il y auoit en l'E-
 glise & de l'en reformer, parce qu'il la veut
auoir telle qu'il l'a faite, & y estre reconnu
tel qu'il s'est donné à cognoistre, & serui en
la maniere qu'il l'a ordonné. C'est pour-
 quoi encor que sous l'ancien Testament
les Prophetes, és tēps de l'idolatrie, n'ayent
point dressé de nouveaux Autels pour y fai-
re les Sacrifices ordinaires, parce que la for-
me du seruice d'alors ne le pouuoit souffrir
& que la Loy l'auoit deffendu, neanmoins
il l'a fait reformer plusieurs fois, comme
nous auons verifié. Or sa ialousie contre
les images qui lui a fait supporter si diffici-
 lement que d'autres choses lui fussent sub-
 stituees ou adiointes en l'adoration & en
 aucune autre partie de son Seruice, s'est
 plustost accreuë que diminuee par l'Euan-
 gile, puis que c'est le temps auquel non seu-

Esa. 43.

21.

1. Pier.

2. 9.

NB.

p. 52.

NB.

lement il auoit reserué de faire taire les Dieux, dont il estoit ialoux, mais auquel il les a destruits.

Chacun aussi demeure d'accord, que c'est chose iuste que Iesus Christ regne, & l'Escriture dit qu'il doit descōfire son Aduersaire par l'esprit de sa Bouche. Quand le Chef n'auroit pas encor esté mis du tēps de nos Peres en ce Corps d'erreurs qui s'estoit formé en l'Eglise, il n'y en auoit que trop pour iustifier & rendre necessaire vne opposition. Vn autre y regnoit que Iesus Christ, & à voir comment il s'y est estably & maintenu, il y a lieu de croire que sans la Reformation, Iesus Christ y auroit encor esté plus mal recognu. Elle n'a donc pas esté seulement necessaire pour oster le mal, mais aussi pour l'empescher de croistre, ni seulement pour restablir l'Ancien & le vrai Christianisme, mais pour n'en laisser pas perdre les restes. Nos Aduersaires mesmes aduoüent que nous leur auons esté necessaires. Et qu'en ce temps-là le Nom de Iesus Christ n'estoit quasi plus cognu dans le Monde. De sorte que le bien general

Sermon
du fleur
Tira-
queau
Abbé de

S. George & grand Vicaire de l'Euesché de Metz, fait en l'Eglise des Lesuites de Metz le premier iour de l'an 1630.

estant toujours le premier en l'intention des sages; il est certain, qu'encor que la Reformation n'auroit pas esté aussi nécessaire, que nous l'avons veüe, pour le salut des Eleus en particulier, elle l'a esté entièrement pour la gloire de Dieu, pour le regne de Iesus Christ, & pour la conseruation de la vraye Religion Chrestienne.

L'autre obiection qu'on nous peut faire sur ce sujet, Est, Que les seruiteurs du Pere de Famille ayans apperceu l'yuroye en son champ, lui demanderent, *Veux tu que nous y allions & cueillions l'yuroye?* Et qu'il leur respondit, *Non, qu'il n'aduienne qu'en cueillant l'yuroye vous arrachiez le bled quant & quant: Laissez les croistre tous deux ensemble jusqu'à la moisson & en la saison de la moisson ie diray aux Moissonneurs, Cueillez premierement l'yuroye & la liez en faisseaux pour la brusler, mais assemblez le bled en mon grenier.* Et parce que Iesus Christ en declarant la similitude de l'yuroye du champ dit, *Que l'ennemy qui l'a semee, c'est le Diable, Que la Moisson c'est la fin du Monde; & les Moissonneurs sont les Anges,* il semble qu'on pourroit reprocher à ceux qui ont traouillé à la Reformation, de l'auoir faite

oby. 2.

Math.
13.28.

prematuement, & qu'ils deuoient la lais-
fer à faire à Iesus Christ à la fin du Monde.

Mais outre que Iesus Christ ne parle pas
en ceste similitude-là des seuls heretiques,
ains en general entend, comme il s'en est
luy mesme exprimé, *les Enfans du mauuais,*
& ceux qui font iniquité: Ni des seuls er-
reurs en la Foy, mais de tous les scandales,
dont il ne faut ni attenter ni esperer l'extir-
pation, iusqu'à ce qu'il la face luy-mesme
à la fin du monde. Et c'est en ce sens que
S. Augustin a entendu cest similitude, &
en a pris vn Argument contre les Donati-
stes, & le Pape Gelase vn autre pour indui-
re à supporter les meschans & les scanda-
leux en vne Eglise. Encor est il confide-
rable, quand Iesus Christ auroit entendu
parler de la doctrine, qu'il ne parle pas de
la graine, mais de l'herbe; c'est à dire, qu'il
ne defend pas de toucher aux heresies, mais
aux Heretiques, lesquels il defend d'arra-
cher. Car il ne faut pas chercher à perdre les
personnes, mais à en secoüer ou abbattre la
mauuaise graine, mesme deuant qu'elle
meurisse, veu comme on disoit au Concile
de Basle, qu'on ne le scauroit trop tost faire
quand elle est formee. Autrement il ne

Serm.
18. de
Verb.
Domin.
Caus.
25. q. 2.
e. Ita
not.

Ej. 18. 5.

faut rien hazarder quand l'yuroye est en-
cor en herbe, & qu'on ne scauroit où la dis-
cerner bien asseurement, ou, comme dit
S. Augustin, l'arracher sans evident dan-
ger de tout perdre.

Lib. 5^e
 contr.
 Parme
 c. 2.

Or au temps que la Reformation com-
mença, il n'estoit pas difficile de discerner
les erreurs ni de les separer de la saine Do-
ctrine: de laquelle aussi il ne s'est rien gasté,
mais qui est demeurée en son entier. Car y
a-il quelque Article que I. Christ ait pres-
ché, & que ses Apostres ayēt escrit, que nous
n'ayōs pas retenu? Qu'estoit il dōc besoing
d'attendre la Moisson? Mais aussi la fin du
mōde n'est pas tousiours, ni toute la mois-
son de I. Christ. Luy-mesme appelle vn
grand abord d'hōmes à l'Eglise vne mois-
son. Pourquoi donc auroit-on encor cōpté
par des mois iusqu'à la moisson, puis qu'à
voir les contrees, elles paroissoient toutes
blanches & prestes à moissonner? De fait
les Espics se sont presentez d'eux-mesmes à
poignees, & les Nations en foule ont esté
comme des gerbes entassées en la saison.

1^{er} Cor.
 4. 35.

L'euenement a encor verifié d'vne autre
sorte qu'il a esté satisfait à l'intention de Ies.
Christ en la Reformation. Car les enfans du

Royaume, qu'il appelle la bonne semence; n'ont pas esté arrachez, mais accreûs. Les ouuriers ont mesme deffailly à la moisson, **Matth.** tellement qu'il a falu prier le Maistre d'y en **9.37.38.** enuoyer, & mesme d'y en pouffer, par ce que le traual en a esté grand; & quoi que l'ennemy ait fait de longs & de violens efforts pour destruire les vns & les autres, neanmoins par la grace de Dieu, il n'a peu en venir à bout iusques à present, & comme au temps des premiers Chrestiens, le sang des Martyrs s'est trouué estre la semence de l'Eglise.

Aussi n'ont les seruiteurs du Pere de Famille estimé que son intention fust qu'on laissast les Heresies croistre en toute liberté, & meurir pesle mesle avec la bonne doctrine. Surtout quand il y a peril qu'elles *** pullulent de leur propre graine**, comme il est arriué, qu'vne seule en a produit plusieurs. Au contraire S. Paul dit, qu'il faut **reietter l'homme heretique apres la premiere & seconde admonition**, & se retirer de tout homme cheminant desordonnement, & non pas selon l'enseignemēt qu'il auoit receu de luy; & en fait vne denonciation & inionction serieuse au Nom de

Tit. 3.
10.

2. Theff.
3. 6.

nostre Seigneur Iesus Christ: Et de reprim-
 mer les vaines & profanes crieries quand il
 y a danger *qu'elles passent plus avant en im-* 2. Tim.
pieté, & que leurs parole ronge comme gan- 2. 16. 17
grene.

De sorte que comme pour arrester la
gangrene on tranche entre le mort & le
vif, il est necessaire d'extirper vn membre
 pourry qui gasteroit tout le reste & de l'en
 separer pour luy en oster la communica-
 tion. Et c'est ce que l'Eglise a tousiours
 practiqué, excommuniant les heretiques,
 ou se soustrayant de leur Communion.
Departez-vous du milieu d'eux & vous en 2. Cor. 6
separez, dit le Seigneur, & ne touchez à cho- 17. 18.
ses quelconque soüillee & ie vous receuray
& vous seray pour Pere, & vous me serez
pour fils & pour filles, dit le Seigneur Tout-
puissant. Enfin le Concile de Trente luy-
 mesme n'en a il pas vsé de mesme contre
 nous, en nous ostant vne communion que
 nous n'auions plus & que nous ne voulions
 plus auoir? Et en ordonnant la Censure sess. 18.
des Liures qu'il appelle suspects & dange-
 reux, il a dit que c'estoit pour mieux sepa-
rer l'yuroye d'auec le bled de la verité
Chrestienne, sans craindre de contreue-

nir au commandement de les laisser croi-
stre ensemble, & d'attendre la Moisson.

MS. Veü donc que la Reformation a esté ne-
cessaire, il n'a pas falu la remettre ni la dif-
ferer quand Dieu en a ouuert l'occasion,
& en a presenté les moyens. Et n'a esté be-
soing pour cela ni d'Euésques ni de Pres-
tres. Car il ne la faloit pas attendre de
ceux qui causoient ou entretenoient le de-
sordre. Quand l'ennemi est entré, & qu'il
a occupé les lieux forts, il ne faut pas, pour
s'y opposer, attendre qu'il le commande
luy mesme, ni que le Magistrat face sonner
l'alarme. Il n'a pas aussi falu attendre des
hommes extraordinaires & venus du ciel
inesperement. Comme Tertullian dit, que
Apolog. c. 2. tout homme est Soldat contre les Crimi-
nels de Leze Majesté & les ennemis pu-
blics: chacun à vocation de s'opposer aux
ennemis de Iesus Christ, & de prendre les
armes pour luy. Gerson aussi au temps de
part. 4. Charles VII. lors que chacun parloit de
ope. Pro- Reformation, affirmoit que la poursuite
positio- s'en pouuoit faire par tous les fideles, prin-
mes uti- cipalement par les Grands & les plus Puif-
los ad sans, ou par la voye d'vne Admonition
extermi- charitable, ou mesme par celle de la Puif-
nation. sance
présentis
schism.
sur la fin

sance

sance & de l'Authorité.

De sorte que comme Ezechias, au de-^{2. Chro.}
 faut de Sacrificateurs, y employa des Le-^{29. 34.}
 uites, qui se trouuerent de cœur plus droit
 à se sanctifier que les Sacrificateurs mes-
 mes, Dieu en quelques endroits au defaut
 d'Euesques & de Prestres, s'est seruy d'au-
 tres personnes pour la faire; encor qu'il y
 ait aussi employé ailleurs où il luy a pleu,
 des Prestres, des Euesques, & des Arche-
 uesques mesmes, lesquels ayans eu la Vo-
 cation ordinaire, l'ont r'apportee & appli-
 quee à son droit vsage, qui est, comme dit
 S. Paul, *L'assemblage des Saints, l'œuvre de* Epbes.
Ministère, & l'edification du corps de Christ, 4.12.
 lequel est son Eglise; & des mains de ceux-
 là l'ont receuë leurs successeurs, l'vn apres
 l'autre iusques aujourd'huy.

Par la mesme raison aussi nous ne pou-
 uons estre accusez du schisme qui en est ar-
 riué. Car vn Docteur mesme de l'Eglise ^{Cassād.}
 Romaine a reconnu sur ce sujet, que *la se-* ^{de offic.}
paration ne fait pas le schisme, mais la cause, ^{pj vir.}
 & qu'il en faut regarder l'origine & les ^{Et Con-}
 commencemens. Et comme le premier ^{sulta.}
 armé n'est pas Authéur de la guerre, mais ^{art. 7.}
celui qui en donne le sujet; il ne faut pas

regarder ici qui a crié le premier aux armes, ou qui le premier les a prises, & qui mesme a le premier, déclaré la guerre, mais celui qui en a donné les veritables causes. Comme toute solution de continuité ne se fait pas seulement de causes externes, celle de la Chrestienté ne nous doit pas estre imputée, mais à vne corruption intérieure. Les erreurs, en l'estat qu'ils estoient, ont esté la cause de la rupture, parce qu'ils ne deuoient pas estre dissimulez: Et les instances qu'on auoit faites depuis tant de siecles en toutes Nations, à ce qu'ils fussent reformez, iustificient suffisamment nostre action.

*Du Baptesme
cõtre les
Donat.
l. i. c. ii.*

S. Augustin dit que le schisme vient aussi de la haine: nous ne deuons donc pas en estre accusez. Car quelle cause, ou quelle marque de haine y a il eu de la part des Reformateurs contre ceux qu'ils ont induits à se reformer? Quelcun peut il estre presumé vouloir du mal à ceux, auxquels il procure du bien, & le plus grand bien qui soit; & quoy que ce soit, celuy qu'il estime le plus grand, lequel il prefere à sa propre vie, & pour lequel auoir luy mesme & le procurer aux autres, il n'a pas fait difficulté de

mourir? Nul, dit Iesus Christ, n'a plus
 grãd amour que cestuy-cy, asçavoir quãd quel-
 cun met sa vie pour ses amis. Et c'est ce que ^{Iean 15.}
 les Reformateurs ont fait, ayans cérché de
 faire part aux Chrestiens de la verité que
 Dieu leur auoit fait la grace de trouuer, &
 pour cela n'ont pas craint la mort.

La procedure aussi, qu'ils y ont tenuë, le
 verifie assez: Car quelle haine pouuoient-
 ils auoir contre ceux, avec lesquels afin de
 demeurer vnis, ils ont fait tout ce qu'ils ont
 peu, & souffert toutes sortes d'extremitez
^{13.} avant que s'en separer, & d'entre lesquels
 ils ont plustost esté chassés qu'ils n'en sont
 sortis? Car ils entendoient avec S. Augu- ^{Es. 52.}
 stin ce cõmandement, Retirez vous, sortez ^{11.}
de là, ne touchez point à chose souillée, d'un de- ^{Aug. de}
part spirituel, & d'un attouchement de ^{Verb.}
 cœur. C'est aussi l'exposition qu'on don- ^{Dom.}
 noit d'ancienneté à Metz à cet autre com- ^{Serm. 18}
 mandement de sortir de Babylon, asça- ^{Caus. 23.}
 uoir, non en corps, mais en esprit. ^{9. 4. c.}
^{Rece-}
^{dite.}

Plusieurs Ecclesiastiques de l'Eglise Ro- ^{Le ma-}
 maine, Archeuesques, Euesques, Prestres, ^{nuscrip-}
 Curez, Sorbonistes, Moines de tous ordres, ^{du Curé}
 ont presché la verité en leurs habits, & en ^{de S. Vi-}
 leurs temples, iusqu'à ce qu'ils en ont esté ^{ctor de}
^{l'an 1345}
^{sur Apo.}
^{c. 18.}

chassez. Dés l'année 1524. vn Augustin l'auoit preschee en ceste ville tout vn Carefme, & peu apres fut brulé comme heretique en celle de Vic, & vn autre emprisonné icy, & plusieurs Curez & des Chanoines mesmes de l'Eglise Cathedrale, soupçonnez & quelques vns mesme emprisonnez, expulsez, & despoüillez. Es années 1541. & 1542. les Jacobins que i'ay dit, preschoient en l'Eglise de leur Monastere à huis ouuerts le plus prez de la verité & selon les articles accordez en la Conference & en la Diete de Ratisbonne.

Jean Roger Curé de S. Croix, Et Didier A. bria Curé de S. Gergonne Et Chanoine de la Cathedrale, B. Les Peuples aussi qui auoient receu la Reformation en ont fait quelque temps les exercices dans les mesmes Eglises de la Religion Romaine, en quelques vnes par occupation, en quelques autres par la permission, & octroy des Magistrats. Dés l'an 1542. ceux de Metz ayans sceu ce qui auoit esté accordé à Ratisbonne, & que l'Empereur auoit permis à chacun de pouuoir changer de Religion, auoient presenté diuerses Requestes à leur Magistrat, à ce que les Jacobins, qui la preschoient en leur Eglise, n'en fussent pas empeschez ny enuoyez ailleurs, comme ils apprenoient que

empri- sonnez Et Pier- re Touf- sain aus- si Cha- noine de la mes- me Eglis- se, chasse Et priué de ses be- nefices pour la religion en l'an 1525.

leur Prouincial en auoit le dessein & estoit arriué expres pour cela, & au defaut de ce auoient fait venir Guillaume Farel qui premierement prescha dans le Cimetiere des Iacobins, qui est vne grande place, & vn passage public: Et enfin auoient obtenu l'Eglise S. Nicolas en la ruë du Neufbourg, & par ordre expres du Magistrat fut signifié à toutes les Paroisses par leurs Curez, qu'on y preschoit *l'Euangile par & net sans y rien adiouster ny diminuer, & que chacun y pouuoit aller sans reprehension*, comme ie peux faire voir en original & par piece authentique: Et y fut estably vn de ces deux Iacobins, qui continua iusqu'à ce que Charles V. le fit cesser, & osta ce temple, & tout exercice de Religion aux Reformez.

Le mesme s'est fait en France: Car en quelques lieux ils s'assembloient de nuit dans les Temples; en quelques autres, mesme de iour; mais enfin par l'Edict de Ianuier de l'an 1561. ils furent contraints d'en vuidier, avec defense d'en plus prendre à l'aduenir sur peine de la vie & sans aucune esperance de grace: Et par là furent reduits à la derniere necessité de se separer: encor que iusques alors plusieurs affection-

M. le
 Presidēt
 de Thon
 l. 28.

nez à l'vnion de l'Eglise, comme la Royne
 escriuit au Pape, attendu que nul d'entre
 nous ne nioit les Articles de Foy, ni les
 Conciles Generaux, eussent conseillē de
 nous receuoir à la Communion avec eux,
 & leur eust semblē que cela se pouuoit fai-
 re sans danger d'aucun inconuenient.

Ce qui monstre suffisamment que nous
 ne sommes pas de ceux dont parle S. Iude,
qui se separent eux-mesmes: puis que nous a-
 uons fait & que nous auons enduré tout ce
 qui nous a esté possible, pour ne nous pas
 separer, non pas mesme de temples, d'avec
 nos Concitoyens, & que nous en auons e-
 esté chassés par force, & sans espoir d'y ia-
 mais estre receus, sinon en renonçant à la
 verité. Ce que ne pouuans faire en bonne
 conscience: & d'autre part, ne pouuans de-
 meurer sans exercice de Religion, ni nous
 plus assembler en secret pour les perils qu'il
 y auoit à cause des defenses; & pour les ca-
 lomnies auxquelles ces Assemblees secre-
 tes auoient esté exposees, ni pour ne sem-
 bler auoir honte de publier ce que nous
 croyons, & d'estre d'une Eglise reduite à la
 forme que Iesus Christ, & ses Apostres l'a-
 uoient faite; Nous auons demandé des

Temples à nos Princes & les auons obte-
nus, en vn temps auquel eux-mesmes esti-
 moient qu'il y auoit sujet suffisant en plu-
 sieurs Articles de demander eux-mesmes
 au Pape la Reformation que nous en auions
 faite, Asçauoir, D'oster entierement M. 7e
Presidēt
de Thon
l. 28.
les Images, au moins des lieux de
 l'adoration: D'oster aussi du Ba- Bapteme
ptesme les Exorcismes & le cra-
chat, & les autres choses, qui y ont
 esté adioustees hors de son Institu-
 tion, & de se contenter de l'eau &
 de la parole selon le commandement
 de Dieu: De restablir la Commu-
nion de la Coupe en l'Eucharistie,
 nonobstant le Decret du Concile de
Constance qui ne doit pas estre de
 plus grande authorité que le Com-
 mandement de Dieu: De remettre
sus l'ancienne coustume de la cele-
brer, en assemblant par les Curez

chacun Dimanche du mois, ou mes-
 me plus souvent s'ils en sont requis,
 tous ceux qui auroient la volonté de
 communier, & apres avoir chanté
 des Pseaumes, fait une Confession
generale des pechez, & des prieres
 publiques pour le Prince & pour les
 autres Superieurs, & pour toutes
 les necessitez & pour les affligez,
 un passage des Euangelistes ou de
 S. Paul touchât l'usage de la Sain-
 te Eucharistie, fust leu & expliqué,
 le tout en langage vulgaire & en-
 tendu, & tous les assistans receus à
 la Communion sous l'un & sous
l'autre signe, étant contre l'Insti-
 tution de ce Mystere, qu'un seul y
communique, & que le Peuple soit
 là sans rien faire que de regarder
 seulement. Que l'usage aussi des

Pseaumes, & des Prieres publiques
 & privees fust restably en langue
vulgaire: & finalement que la Fe-
ste-Dieu fust abolie, comme chose
 non seulement non necessaire, mais
 contraire à la fin & à l'usage du
Sacrement, & qui causoit beaucoup
 de scandales.

Que pouuions-nous donc moins faire,
 estans en ceste necessité, que de nous retirer
és lieux, où nous estions reduits, & par ma-
 niere de dire, sequestrez, pour y faire le ser-
uice de Dieu en la forme que ceux-là mes-
me; qui nous auoient chassés, demãdoient
 & ne pouuoient obtenir? Apres tant d'in-
stances faites pour cela par les Roys & par
les Peuples entiers tousiours eludees: tant
 de promesses donnees par les Papes & par
 les Conciles, & tousiours frustrees: tant de
commencemens specieux, & tousiours ar-
 restés ou diuertis à toute autre chose; & en-
 fin toute esperance retranchee de voir ia-
mais reformer l'Eglise Romaine avec la-
quelle nous auions tasché de pouuoir de-

meurer: apres tant de persecutions souffertes, & de patience inutilement employee à l'attendre, enfin chassés & pourfuiuis nous auons esté contraints de nous separer.

Jerem.
II. 6. 9.
10.

Ainsi Jeremie apres auoir commandé de fuyr hors de Babylon pour n'estre exterminé en l'iniquité d'icelle, introduit les Fideles s'appellans les vns les autres, & disans au temps qu'ils en sortiroient, *Nous auons medeciné Babylon, & elle n'est point guerie: Laissez-la là, & nous en allös chacun en son pays, car son procez est paruenü iusqu'aux cieux, & s'est esleué iusques aux nuës. L'Eternel a mis en lumiere nostre Justice; Venez & que nous racontions en Sion l'œuure de l'Eternel nostre Dieu.* Ainsi les Apostres parlans aux

Act. 13.
46

Iuifs qui contredisoient à l'Euangile, *C'estoit bien, dirent-ils, à vous, qu'il falloit premierement annoncer la Parole de Dieu: Mais puis que vous la deboutez, & vous iugez vous mesmes indignes de la vie eternelle, voycy nous nous tournons vers les Gentils: Car le Seigneur le nous a ainsi ordonné, & ayans secoué contre eux la poudre de leurs pieds,*

Act. 19.
9.

s'en allerent ailleurs: Et depuis encor, comme quelques vns estoient rebelles, mesdisans de la voye du Seigneur deuant la mul-

titude, S. Paul se departant arriere d'eux, se-
para les Disciples, disputant de iour en iour en
l'Escole d'un certain nommé Tyrannus.

Aussi dit vn Ancien, que celuy qui veut
estre sauué se doit separer de celuy qui ne
veut pas l'estre. *Le peuple craignant Dieu,*
& obeissant au commandement du Seigneur, Ep. 68.
doit, dit S. Cyprien, se separer d'un mauvais
Pasteur, & n'auoir point de part aux sacrifi-
ces d'un sacrilege, attendu qu'il a la principa-
le puissance de s'en choisir de dignes, & de re-
jetter les indignes. Suivant cela, le peuple
entier d'une ville de la Mauritanie en for- *Victor*
tit pour n'auoir point de communion avec *Vticens.*
vn Euesque Arrien. *l. 3. de la*
persecu-

13. Nous ne sommes donc pas causes de ce-
ste separation, mais ceux qui nous ont chas- *les.*
sez, & n'ont voulu entendre à aucune Re-
formation, sans laquelle le Cardinal de
Cambray auoit long-temps auparauant *Au Di-*
presché au Concile de Constance qu'il ne *manche*
faut pas esperer de vraye vnion en l'Eglise. *de la*
Ceux-là sont coupables des malheurs de la *my-ca-*
guerre, non seulement qui la commencent *refme.*
sans cause legitime, mais qui refusent les *N.*
moyens d'une paix seure & honeste. Si, di- *Cōsider.*
soit Gerson Chancelier de l'Vniuersité de *3. de la*
Paix.

Paris, parlant de la Paix de l'Eglise, c'est
 une chose pestilentielle & prochaine de male-
 diction de negliger ceste ceuvre divine, combien
 est-il plus criminel & plus detestable, non
 seulement de n'applaudir pas ceux qui y tra-
 uailent, mais mesme de s'en irriter contre eux?
 Pourtant c'est chose assuree que tel mesme qui
 est du iuste party, est plus coupable de Schisme
 qu'un autre qui est dans le party contraire; a-
 sçavoir si le premier par quelque passion vi-
 cieuse empesche que la paix ne se face, & n'est
 pas disposé à escouter l'Eglise, la quelle Ger-
 son mesme introduit demandant au Pape
 avec grande instance la Reformation &
 que le Royaume soit restitué à Israel, qui
 est ce que les Papes, ni leur adherans, n'ont
 jamais voulu faire.

Au Ser-
 mon de
 l'Ascen-
 sion fait
 devant
 le Pape
 Alex^{ad.}
 V.

Après tout, nous ne nous sommes pas
 # separez de l'Eglise Romaine, mais nous
 nous sommes reformés, chacun en celle de
 la Nation: cōme le Pape a souuent promis
 de faire, comme on a long temps esperé
 qu'il feroit, & comme il deuroit faire en la
 sienne. La France, ni l'Allemagne, ni les
 autres Pays reformez, ne sont & iamais ne
 furent de son Diocese. Vn temps fut qu'il
 n'estoit pas mesme necessaire d'auoir com-

munion avec luy, & ça esté du temps de nos Peres qu'on a fait vne article de Foy de recognoistre son Eglise pour la Maistresse des autres. Celle qui estoit nommee la Mere Sainte Eglise, n'estoit pas la particuliere de Rome, mais l'Vniuerselle, & n'auoit autre surnom à Metz & ailleurs que de Catholique & Apostolique: Quoy que ce soit, Anselme ou le Moine Heruæus, veritable Autheur des Commentaires qui sont entre les œuures d'Anselme, & qui mourut seulement l'an 1325. explicquant ce que l'Apostre dit de l'Antechrist au chapitre 2. de la seconde aux Theffaloniens, dit que pour l'iniquité de l'Eglise Romaine plusieurs Eglises se separeroient d'elle, c'est à dire qu'elle seroit la cause & donneroit le suiet de la separation.

Encor ne nous sommes nous pas tant separez d'elle, que de celuy qui en a enuahy la domination: Car nous faisons grande difference entre l'Eglise de Rome & le Pape, encor que ses derniers flateurs prennent les deux pour vne mesme chose, comme s'il ni auoit point de distinction à faire entre vne Ville & son Vsurpateur. Aussi les Rois mesme & leurs Royaumes se sont sou-

uent separez des Papes & de leurs siege, sans
 pourtant auoir voulu estre presumez se se-
 parer de la communion de l'Eglise de Ro-
 me. Elle mesme s'est aussi quelquesfois se-
Bell. du paree de ies Papes; Et S. Bernard a bien
Pontif. osé dire que de son temps la Beste de l'A-
Rom. l. pocalypse auoit occupé le siege de S. Pier-
4. c. 9. re, & que l'abomination estoit au lieu
Baron Saint. Ceux aussi qui soustiennent plus
ann. 357. chaudement qu'elle ne peut errer, disent
358. 359. pourtant que ceste opinion n'est pas si cer-
Ep. 124. taine, que le contraire doiue estre estimé
& 125. heretique, ni mesme vne erreur manifeste,
Bell. là parce qu'elle peut estre separee du Pape, &
mesme qu'il n'est pas necessaire de croire, que par
6. 4. vn commandement diuin & immuable, le
siege de S. Pierre ait esté estably à Rome,
 & qu'au temps de l'Antechrist il en sera de-
 hors, comme il est dit au chapitre 17. de
 l'Apocalypse: Et cest Autheur celebre en
 l'Eglise Romaine que i'ay desia nommé
 plusieurs fois, au Sermon qu'il fit au mesme
 Concile de Constance, auoit mis la Ty-
 rannie de ses Chefs pour le cinquiesme si-
 gne de sa ruine.

Tit. Li- Nous auons donc fait comme le Peuple
ue Dec. Romain, qui pour fuyr la Tyrannie du
3. l. 4. & dec. 1. l. 3. c. 52.

Gouvernement, se retira de la Ville au
Mont sacré, & ni retourna qu'il ne fust as-
 seuré par de bonnes Loix d'en estre garan-
 ty à l'aduénir. Nous auons laissé la Ville,
 mais, comme il disoit, nous auons empor-
 té la Cité: Nous auons abandonné les mu-
 railles, mais nous auons emmené l'Eglise:
 Nous nous sommes retirez au Mont sacré
 contre les Tyrans & les oppresseurs, & com-
 me disoit S. Chrysoftome, *Nous sommes* in Mar.
sorti d'avec eux de corps, & eux d'avec nous homil.
de Foy: Nous auons laissé par deuers eux les 46. Op.
fondemens des Parois, eux nous ont laissé les Imp.
fondemens des Escritures: Nous sommes sor-
tis d'entre eux selon le regard des Hōmes, eux
sont sortis d'entre nous selon le Iugement de
Dieu. Car celuy, dit il, ne sort pas de l'Egli-
se, qui en sort de corps, mais celuy qui quitte
d'esprit les fondemens de la Verité Ecclesiasti-
que. Et à ceux qui nous ont chassés & qui
nous reprochent les Temples qu'ils occu-
pent, & desquels ils nous ont mis dehors,
& nous disent, comme on faisoit à Iesus
Christ, Regardez quelles pierres, & quels Marc 13
bastimens! Nous respondons comme S.^r
Hilaire faisoit aux Arriens qui auoient aus-
si chassé des Temples les Orthodoxes, Je

vous aduertiy d'une chose, gardez-vous de l'Antechrist. Car vous estes mal apropos espris de l'amour des Parois: Mal apropos faites vous consideration de l'Eglise de Dieu par les toits & les Bastimens: & mal apropos sous ces pretextes nous presentez vous le nom de Paix. Doutez vous que l'Antechrist n'y doive estre assis? Les Montagnes, les Bois, les Lacs, les Prisons, & les Gouffres sont des lieux plus seurs pour moy; Là les Prophetes, ou y estans iettez ou y demeurans, prophetisoient par l'Esprit de Dieu.

Finissons maintenant, puis que nous auons fait ce que nous auions pris à prouuer, & fait voir clairement, Qu'il n'y a point de salut à esperer qu'en la Religion Chrestienne: Que la Reformee, de laquelle nous sommes, est la mesme, que quand Iesus Christ & ses Apostres l'ont formee: Que la Reformation en a esté necessaire: Que ceux qui en ont cognu la necessité, ont deu y entrer, & n'auroyent peu se sauuer autrement: Et qu'ils n'en doiuent iamais sortir, s'ils le veulent estre: Et qu'encor que ceux de nos Ancestres, qui appartenoient à l'election de Dieu y ayēt esté sauuez, neanmoins nous n'y pourrions maintenant

tenant

tenant faire nostre salut pour les raisons
 que nous auons dites: Tellement qu'il en
 faut dire, comme S. Cyprien faisoit en vn
 bien moindre sujet, *Si quelcun de nos Ance-*^{Ep. 63.}
stres, ou par ignorance ou par simplicité, n'a
pas fait ni gardé, ce que nostre Seigneur par
son authorité & par son exemple nous a com-
mandé, Dieu peut bien par sa misericorde a-
voir pardonné à leur simplicité, mais il ne sera
pas pardonné à nous qui sommes maintenant
instruits & aduertis par le Seigneur: Ce
 qui est fondé sur ce que le Seigneur mesme
 a dit en termes bien plus forts & plus confi-
 derables, que *Le Seruiteur qui a cognu la vo-*^{Lue 12.}
lonté de son Maistre, & ne s'est pas mis en de-^{47.}
voir, & n'a point fait selon la volonté d'ice-
luy, sera battu de plus de coups; & sur ce que
 dit Saint Iacques, *Qu'il y a peché à celuy qui*^{Iacq. 4.}
sçait faire le bien & ne le fait point: Et S.^{17.}
Pierre, Qu'il vaudroit mieux n'auoir point^{2. Pierr.}
cognu la voye de Iustice, qu'apres l'auoir co-^{2. 21.}
gnuë s'en destourner, comme le chien retourne
à son vomissement, & la truie laxe à se
veautrer au boubier.

Reste donc, tres chers Freres, que nous
 recognoissions la grace que le Seigneur
 nous a faite en nous faisant naistre au tēps

de ce grād œuure acheué, & d'y estre mes-
 me la plus part de nous entrez en naissant.
 Nous auons trouué les puits ouuerts, que
 les Philistins auoient bouschez & qu'Isaac
 n'a fait que creuser apres son Pere; & pour
 lesquels les Pasteurs de Guerar debattent
 encor avec les siens disans, *L'eau est à nous*:
 Laquelle ils estoupent encor autant qu'ils
 peuuent, & disent qu'elle est mauuaise, &
 n'en veulent point boire, & ne voudroient
 pas que personne en beust, interdisans la
 lecture de la parole de Dieu, & en destour-
 nans les hommes autant qu'il leur est pos-
 sible, comme d'un Liure dangereux. Nous
 auons trouué l'Eglise restituee à son pre-
 mier estat, tel qu'il estoit au temps des A-
 postres, qui est l'expedient que Gerson pro-
 posoit au Concile de Constance d'une
 vraye Reformation: ce que les hommes y
 auoient adiousté depuis & qui l'auoit ren-
 duë difforme, en ayant esté abbattu. Com-
 me le Calendrier a esté reformé au temps
 de nos Peres en reduisant l'equinoxe en
 son vrai point, nous auons trouué, ainsi que
 nous auons dit, la lumiere exactement se-
 parée des tenebres, & le iour remis en son
 estat precedent. La mesme semence, que

de Cœc.
 gener.
 un. obed.

le Pere de famille auoit semee en son chāp
y est encor, & par la grace de Dieu s'est ren-
duë Maistresse de l'yuroye, & y a reietté en
abondance de sa premiere production.
Et aujourd'hui nous moissonnons le labeur
de ceux qui nous ont precedez: Car apres
la grace de Dieu nous deuons beaucoup
au zele, au sçauoir, & à la coustume de ces
grands hommes qu'il a pouffez à son œu-
re.

Nous n'auons plus besoing de douter si
nous sommes baptisez, & si nos enfans le
font, & si nous communiquons reellement
au corps & au sang de Christ: ni si nous ado-
rons la creature; comme ceux de l'Eglise
Romaine sont par leur doctrine obligez
d'en douter: Ni ne sommes pas en peine,
comme eux, de distinguer entre l'Idolatrie
materielle & formelle, & entre l'Idolatrie
licite & illicite; vne permise & vne autre
abominable; faute que l'Euesque ait eu in-
tention de donner les ordres à vn Prestre,
& le Prestre de baptiser & de consacrer.
Car nous ne croyons pas que l'efficace des
Sacremens depende de l'intention du Mi-
nistre, mais de l'institution de Iesus Christ,
qui en est aussi le premier & le principal

*Greg. de
Valence
apol. de
Idol. l. 2
c. 7.*

Apoec.
17.9.

dispensateur. Nous ne craignons plus le Mystere d'iniquité, ni n'apprehendons point l'Antechrist, n'ayans rien de commun avec la Ville où l'Escriture dit & nos Aduersaires cōfessent, qu'il doit estre assis. Nous n'auons aussi plus de peine à discerner la doctrine par laquelle nous deuons paruenir à salut. Car elle est, Dieu mercy, esmondée de tout ce qu'on y auoit meslé de contraire és siecles precedens, & pouuons mourir en seureté.

Vincens
de Le-
rins c.28
Et 30.

Conseruez donc ce qu'il vous a donné: il vous a donné du bon grain, gardez le tel que vous l'avez receu: Rejettez toutes nouveutez, & quelque soing que nous mettions à le faire croistre, prenez garde que ce soit tousiours le mesme fruit, & qu'il ne degenere point. Nous vous rendons le depost qui nous a esté commis, de mesme or que nous l'auons receu. Conseruez-le de mesme, & ne souffrez point qu'il soit alteré. Preferons-le à toutes les choses du monde, & consentons plustost de tout perdre que de le nous laisser oster. Ne nous troublons pas des iugemens que l'on fait de nous, lesquels on regarde ou avec mespris ou avec haine secreete, ou mesme avec

indignation. Si celuy qui a mis la main ^{Luc 9.}
à la charruë regarde en arriere, il n'est pas ^{62.}
bien disposé pour le Royaume de Dieu:
combien moins s'il en oste la main, & a-
bandonne ce qu'il a commencé? Ayons
souuenance de ce que Dieu a dit, *Vous ne* ^{Deus.}
retournerez iamais par ce chemin-là, gar- ^{17.16.}
dons nous bien de retourner d'où nous
sommes sortis, tant que les choses y seront
en l'estat que nous les y auons laissees, &
que nous les y voyons encore.

Mais au surplus, faisons voir à ceux qui
nous ont chassez, que nous sommes sortis
malgré nous d'avec eux, & qu'il ne tient
qu'à eux que nous n'y retournions, en re-
mettant la Religion en l'estat que Iesus
Christ l'a laissée au monde, & que ses Apo-
stres ont acheué de l'y former. Nous ferõs
mesme encor quelque chose dauantage,
en laissant à l'Eglise de Rome l'honneur
du premier siege, si elle reprend sa premie-
re Foy. Car cõme pour traiter vne playe,
la premiere intention doit estre d'en oster
les choses estrangeres, qui en peuuent em-
pescher la consolidation: Le moyen de
guerir celle de la Chrestienté, est d'en oster
toutes ces matieres estrangeres & venuës

d'ailleurs, & n'y laisser que le Christianisme naturel; qui est aussi comme nous vous auons dit le moyen que des celebres Docteurs de l'Eglise Romaine ont autresfois proposé.

*Tertull.
apob. c.
37.*

Cependant viuons si bien avec tous, qu'il paroisse, qu'il n'y a que cela qui nous separe: Et, comme parloient anciennement les premiers Chrestiens, que nous ne leur auons laissé que les Temples: Et que comme nous auons nos Rois, nos Gouverneurs, nos Magistrats, nos Loix, nos Coustumes, nos Sieges de Iustice, nostre Police, nos Murailles cōmunes avec eux, nous y auons encor nos affections. Et faisons tous les deuoirs possibles pour nous conseruer les leurs, lesquelles on tasche de nous soustraire pour accroistre la diuision & faire le mal tous les iours plus grand.

Sur tout souuenons nous & faisons voir que la pieté solide est vn des principaux fruits de nostre Reformation, c'est à dire, faisons tout ce que l'enfant nous a dit qu'il faut faire pour paruenir à salut; afin que nous ostions à nos ennemis la matiere & mesme le pretexte d'en mesdire, & que nous attirions tous les autres à en auoir de

iustes & raisonnables sentimens: principalement affin que Dieu y prenant plaisir, se glorifie de s'en declarer Auteur par vne protection excellente, & l'entretienne pendant le cours des annees entre nous & nos enfans d'aage en aage, accomplissant icy & ailleurs le nombre de ses Eleus, tant qu'enfin malgré toute opposition, il acheue son œuure & amene son Eglise à ce grand & eternal salut, que Iesus Christ luy a merité, & en la iouissance duquel elle rende & nous avec elle au Pere, au Fils & au Saint Esprit, comme nous leur voüons dès à present, Gloire, Louange, & Benediction és siecles des siecles, A M E N.



Faultes suruenues en l'Impression.

Page 33. ligne 10. *abbaisé*, lisez *abbaisé*, Pag. 38. l. 22. *de la Porcellaine estant*, lisez, *de la Porcellaine qui estant*. Pag. 40. l. 26. *encor qu'il s'introduit*, lisez, *encor qu'il s'en introduit*. Pag. 41. l. 2. *ordres y sont. auant de nouvelles Religions*, lisez *ordres, y sont auant de nouvelles Religions*. Pag. 59. l. 13. *aux Croyans que se*, lisez *qu'à se*, Pag. 96. l. 12. *Prince*, lisez *Princes*.

[Faint, illegible handwriting]

digitalisiert PPN:32255926x

SLUB DRESDEN



3 2887525

Theol. ev. cat. 286

Th. evang. catech. 286

